

ÉCHOS DES DEUX RIVES

CHALESBOURG

La Société zoologique attend

L'avis d'éviction reçu par la Société zoologique du Québec pour le 31 mars n'a pas convaincu sa présidente, Mme Louise Morency, de plier bagage. « Nous avons obtenu une injonction interdisant au gouvernement de vendre le Zoo. Ce n'est pas l'avis reçu de la part de fonctionnaires de l'Environnement et de la Faune qui va nous faire bouger. C'est comme ça à chaque année depuis 63 ans... Il faut croire que nous ne gérons pas si mal que ça! Nous espérons une rencontre prochainement avec le gouvernement. Attendons le prochain conseil des ministres... », dit Mme Morency.

SAINTE-FOY

Ponceau sur la Cap-Rouge

La ville de Sainte-Foy reconstruira l'été prochain, au coût de 80 000 \$, le ponceau de bois qui relie les secteurs Jouvence et Champigny, le long de la rivière Cap-Rouge. Sa structure sera métallique cette fois. Le ponceau était dans un état de pourriture avancé et avait été détruit l'an dernier. Il est utilisé par les promeneurs et cyclistes du parc linéaire.

THETFORD MINES

Le fonds SOS Noémie

Les membres du fonds SOS Noémie, destiné à amasser des dons afin de tenter de sauver la vie d'une jeune leucémique de Thetford Mines âgée de huit ans, Noémie Marcoux, ont fait connaître la semaine dernière l'identité de leur président d'honneur. C'est l'avocat Pierre Paradis qui s'est vu confier ce poste. Quant à la campagne de financement organisée par un groupe de professionnels du Centre hospitalier de la région de l'Amiante, elle a dépassé le cap des 5000 \$. Les membres du groupe demeurent confiants d'atteindre leur objectif qui est fixé à 25 000 \$. Quant à Noémie, son état demeure stable et même si elle est en période de rémission, son dossier médical est suivi régulièrement par les médecins traitants du Centre hospitalier de l'université Laval. Jusqu'à ce jour, une soixantaine d'analyses sanguines ont été effectuées afin de trouver un donneur potentiel de moelle osseuse parmi les membres de la famille de Noémie. Les résultats de ces tests se sont cependant tous révélés négatifs.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Roger Carette reste prudent

Le maire de Saint-Georges, Roger Carette, se dit très étonné de voir que certains Lévisiens veulent créer une deuxième fondation pour les services universitaires en Chaudière-Appalaches, alors qu'il en existe déjà une, qui a sa chartre, ses fonds, tout en ayant déposé son plan de campagne auprès des présidents des commissions scolaires et devant les préfets. Devant cet imbroglio qu'il qualifie de majeur, la résolution d'appui demandée au conseil municipal a été reportée au 13 mars. Sans vouloir jeter de l'huile sur le feu, le maire Carette dit ne pas comprendre que les responsables ne se parlent pas. Pour sa part, il demeure fidèle aux conclusions de la conférence du Sommet socio-économique de 1990 et sur le résultat des tractations faites à ce moment.

BEAUCE

Sobeys s'engage

Sobeys investit 6000 \$ pour inviter la population à participer au 6^e Festival beauceron de l'érable, qui aura lieu du 15 au 26 mars. La majeure partie des 95 activités se dérouleront à Saint-Georges. Une quinzaine seront présentées à Beauceville et huit autres dans les municipalités des MRC de Beauce-Sarlignan et de Robert-Cliche.



À la queue leu leu!

Cette brochette d'enfants traversant la rue à la file indienne a été croquée sur le campus de la Cité universitaire, hier, à Sainte-Foy. Il s'agit de jeunes de la garderie de l'université Laval, encadrés par trois éducatrices. Beau temps, mauvais temps, pas de relâche pour les garderies!

Réduction de 30 % des subventions aux organismes
«Profondément déçu», L'Allier demande aux maires de revenir sur leur décision

QUÉBEC — Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, demande à ses collègues de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) de revenir sur leur décision de réduire de plus de 30% les subventions aux organismes et événements d'envergure régionale.

par **BENOÎT ROUTHIER**
 LE SOLEIL

Lors de la dernière assemblée du conseil de la CUQ, les maires ont décidé de consacrer aux subventions aux organismes et événements 1% des quote-parts des municipalités, ce qui signifie une réduction importante par rapport aux montants que la CUQ a accordés l'an dernier.

En fait ça signifie qu'en 1995, la CUQ versera un maximum de 750 000 \$, en comparaison de 1,2 million \$ l'an dernier.

Cette décision s'appuyait sur une recommandation de la commission permanente des finances et de l'administration, présidée par le maire Claude Beaudoin de Val-Bélair.

Décision significative

Cette décision peut signifier une réduction des subventions par exemple à l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ) et même l'abolition pure et simple de subventions à d'autres organismes.

M. Beaudoin ajoutait à la réunion de février que ça pourrait aussi signifier que des organismes ou événements qui n'ont jamais eu de subvention de la CUQ comme les Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Val-Bélair ou le Festival folklorique

des enfants du monde de Beauport pourraient s'en voir octroyer au détriment d'autres.

«Profonde déception»

M. L'Allier a écrit aux 12 autres maires de la CUQ pour leur exprimer sa «profonde déception». Il fait voir qu'il s'agit d'une décision tout à fait contraire à l'effort que doit faire la région pour appuyer, «même par des contributions souvent symboliques» l'effort de la ville-centre.

Le maire de Québec dit que les organismes et événements visés comme le Carnaval de Québec, le Festival international d'été, les Médiévales, etc. sont supportés à 65%, 70% et même 75% par la ville de Québec par rapport à l'effort proportionnel des autres villes de la CUQ.

Il avertit les autres maires que la décision prise en février pourrait bien avoir pour effet de contribuer à la dégradation de la situation, et favoriser des affrontements qui pourraient conduire à des solutions imposées par d'autres. Peut-être faut-il comprendre ici des solutions venant du gouvernement et qui pourraient bien inclure des regroupements.

M. L'Allier ajoute qu'un tel geste pour restreindre l'effort collectif va «en direction de l'isolement, de



Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

l'indifférence quand ce n'est pas franchement de la concurrence».

Le maire de Québec a accompagné sa lettre du rapport de la Table

Québec-Municipalités sur les villes-centres.

Les prochaines rencontres des maires risquent d'être houleuses.

Sainte-Foy change son éclairage de rues

SAINTE-FOY — Sainte-Foy s'appête à compléter le remplacement de son éclairage au mercure par du sodium, un investissement de 2,8 millions \$.

par **ROBERT FLEURY**
 LE SOLEIL

Le 22 décembre 1992, Sainte-Foy achetait le reste de ses lampadaires d'Hydro-Québec, soit 80% du réseau d'éclairage, dans le but de réaliser de bonnes économies. Mais voilà, le temps est venu de rénover les installations et de changer les lampes au mercure pour d'autres au sodium.

«Le sodium permet d'économiser 250 000 \$ par an en électricité et Hydro nous subventionne de 250 000 \$ également. Depuis que nous sommes propriétaire de notre réseau, nous économisons annuellement 900 000 \$. Ce n'est pas mal pour un achat de 1,1 million \$», observe le directeur de la ville, Alain Marcoux.

La réfection du réseau et le passage aux lampes au sodium faisaient partie des conditions d'achat.

«Le filage et l'état des poteaux s'étaient dégradés au fil des années et il faut en remplacer un certain nombre. Le sodium exige un entretien plus attentif, mais il s'avère plus durable et économique à l'usage, soit 11,5 ans en moyenne», observe M. Marcoux.

Le sodium dispense un éclairage de teinte jaunâtre, contrairement à la teinte blanchâtre du mercure.

Entente hors-cour à la mine Bell

THETFORD MINES — Les avocats représentant les contremaitres de la mine Bell de Thetford Mines, et l'employeur, les mines d'amiante Bell, dont les intérêts appartiennent depuis 1992 à la société d'exploration minière Mazarin, en sont venus la semaine dernière à une entente de principe hors-cour.

par **PATRICK TURGEON**
 collaboration spéciale

Ce règlement permettra aux 64 employés, dont 40 d'entre eux sont aujourd'hui à la retraite, de toucher 2 970 000 \$, soit 90% des surplus d'argent accumulés dans leur régime de retraite évalués à 3,3 millions \$.

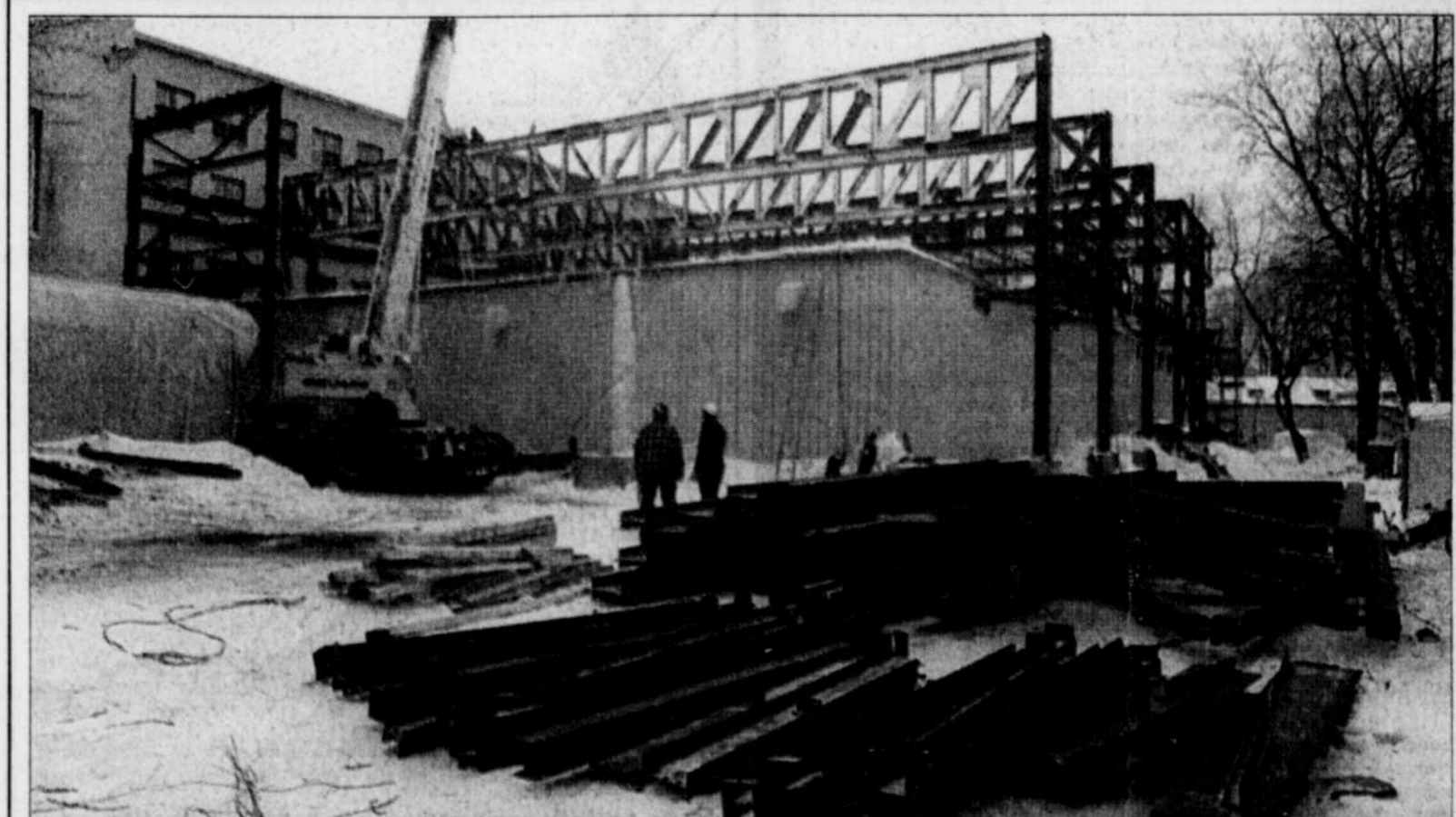
Cette entente survient au moment où le procès concernant les surplus de la caisse de retraite des contremaitres de la mine Bell était sur le point d'obtenir une décision d'un juge au palais de justice de Thetford Mines. En fait, les avocats ont pris en considération la conclusion de la cour d'appel dans le dossier Singer qui a donné raison aux retraités.

Joint à Montréal, l'avocat représentant les travailleurs impliqués dans ce dossier, Me Marcel Rivest, celui-là même qui représentait les employés dans le dossier Singer, s'est dit satisfait de la conclusion de cette cause qui durait depuis plusieurs années. « Ces surplus appartenaient aux travailleurs et ex-contremaitres de la mine Bell.

Ils ont ainsi récolté une bonne partie de leur dû », précise Me Rivest.

Précisons que les contremaitres concernés contribuaient financie-

rement dans leur régime de retraite.



Le gymnase de Mérici

Une grue s'activait hier à hisser les fermes qui supporteront le toit d'un étage supplémentaire construit au-dessus du gymnase du collège Mérici, à Québec. Ces fermes mesurent 30 mètres et pèsent chacune 30 tonnes. La nouvelle construction, qui sera prête en août, abritera une dizaine de classes et de laboratoires, des salles multifonctionnelles, des bureaux d'enseignants, en plus de permettre un agrandissement de la bibliothèque et de la cafétéria. Il s'agit d'un investissement de 2,5 millions \$. Les travaux de construction ont été confiés à l'entrepreneur Garoy Construction.

En 30 ans à Sainte-Foy 700 millions \$ pour refaire les rues

SAINTE-FOY — « Si Sainte-Foy dispose d'un réseau de 350 kilomètres de rues et qu'il en coûte 2 millions \$ du km pour refaire les infrastructures de rues, cela fait une dépense totale de 700 millions \$. Tout refaire en 30 ans... n'est-ce pas un peu rapide ? », s'interroge le conseiller Jean Normand ?

par **ROBERT FLEURY**
LE SOLEIL

L'ingénieur observe que le programme de réfection de la ville de Sainte-Foy est trop ambitieux et qu'il coûtera l'équivalent de 20 000 \$ à chaque propriétaire de résidence moyenne.

« Ce n'est pas vrai qu'il faut refaire les infrastructures de rues au bout de 30 ans. C'est bon pour 75 ans et même plus ! Le resurfacement, ça c'est correct, ça ne coûte que 100 000 \$ du kilomètre », dit le conseiller d'opposition.

« Si on disait aux propriétaires de maisons qu'ils doivent payer une taxe de secteur de 20 000 \$ chacun, ils diraient non », ajoute M. Normand.

« C'est évident que personne ne voudrait payer une telle facture et c'est pourquoi il faut que ce soit la municipalité qui prenne cette dépense à sa charge. Ce n'est pas comme une nouvelle implantation où l'acheteur a le choix de s'installer à un endroit ou à un autre en sachant bien qu'il va payer une taxe de secteur », dit la mairesse Andrée Boucher.

« Cela fait des années qu'on remet la réfection d'infrastructures d'une année à l'autre. Les rapports de nos ingénieurs nous recommandent d'agir », ajoute le vice-président du comité exécutif Guy Fillion.

La ville de Sainte-Foy avait prévu un budget de 1 million \$ pour obtenir une expertise extérieure sur l'état de l'ensemble du réseau ainsi qu'un échéancier des travaux selon leur ordre de priorité mais ce type d'experts semble plutôt rare et la technologie n'est pas aussi évoluée que le souhaiterait la mairesse Andrée Boucher.

« Dans le cas de canalisations d'égout, il est possible de faire une inspection télévisuelle et il y a des équipements électroniques pour juger de la surface des rues mais faute de logiciens spécialisés qui pourraient nous aider, nous allons développer nos propres méthodes de compilation de données avec nos employés », dit le directeur de la ville, M. Alain Marcoux.



Mme Jos-Rosaire Beaulieu procède à la cueillette des œufs pour l'une des dernières fois.

Tannés de se battre avec les lois Les Beaulieu vendent leurs 3260 poules

RIVIÈRE-BLEUE — Après une cinquantaine d'années passées à bâtir une production avicole rentable, les propriétaires de la ferme Beaux-Lieux de Rivière-Bleue, au Témiscouata, viennent de mettre fin à leur commerce.

par **CARL THÉRIAL**
collaboration spéciale

Coincés entre les règlements de deux ministères et les obligations nouvelles qu'entraînerait le transfert de cette installation à leur fils Rosaire, les Beaulieu ont finalement décidé de vendre en janvier leur quota de production d'œufs. « Je suis soulagée. Il aurait fallu investir pas moins de 200 000 \$ », exprime Mme Jos-Rosaire Beaulieu qui, depuis plusieurs années, résistait à un éventuel arrêt de production.

Une entreprise bâtie peu à peu dans les années 40, mais qui a pris sa véritable vitesse de croisière dans les années 60. En plus de consolider la ferme, Mme Beaulieu avait un autre objectif : « Je ne voulais payer les études de mes enfants. Quatre sur six ont été à l'université. »

Il y a vingtaine d'années, les Beaulieu avaient passé la main à leur fils pour l'autre production de la ferme, le lait, mais avait toutefois gardé la production d'œufs.

Les Beaulieu auraient aimé continuer pendant quelques années à oeuvrer dans ce commerce qui desservait un marché de 8000 habitants dans le territoire des Frontières. Une production annuelle de plus de 150 000 œufs. « Mon mari en a été malade, ajoute Mme Beaulieu. Réellement, je ne l'accepte pas. » Les 3260 poules disparaîtront de la ferme d'ici le mois d'octobre.

Il n'y a jamais eu de plainte de citoyens, précise-t-on au bureau régional du ministère de l'Environnement du Québec. Malgré un avis

d'infraction, le dossier cheminait vers une certaine normalisation, les plans ayant été soumis pour la construction d'un purto à purin qui aurait reçu autant les liquides des fumiers de vaches que ceux du poulailler.

Au service d'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le poulailler localisé dans la partie supérieure de la vacherie n'était pas conforme aux distances requises par rapport à d'autres productions animales. Un transfert de propriété aurait entraîné un déplacement de l'installation avicole, donc une construction coûteuse pour ce qui est considéré comme étant un petit quota d'œufs...

« Bien des clients ont sympathisé avec nous, relate Mme Beaulieu. Si j'avais eu 60 ans, je pense que j'aurais continué et engagé les dépenses. Rendu à 80 ans, faut y penser. C'est fâchant quand tu travailles de peine et de misère et que tu es obligé de faire disparaître ton travail », exprime-t-elle.

Un commerce qui lui permettait, dit-elle, de voir du monde à la ferme et lors de la livraison de la marchandise en plus d'employer deux personnes. « Si on n'avait pas eu de si bons œufs, on n'aurait pas monté une si bonne clientèle. »

Avant de fermer les livres, pas question de passer sous silence des années de labeur. Maintenant avec un plus de temps, peut-être que les Beaulieu iront jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon visiter leur fille, très loin des exigences nouvelles en matière environnementale et de production avicole.



Louis-Guy
LEMIEUX

La guerre du pain

C'est la guerre à Québec. La guerre du bon pain. La guerre du pain baguette.

Il aura suffi de l'ouverture, coup sur coup, en quelques semaines, de deux nouvelles boulangeries artisanales dans le quartier Montcalm pour que la haute-ville en soit profondément perturbée.

Et, on le sait; les mangeurs de pain sont prêts à faire de longues distances, sinon des bassesses, pour venir chercher, quotidiennement, leur baguette préférée. C'est donc toute la grande région de Québec qui est touchée par la guerre du pain dans Montcalm.

Avant, jusqu'à récemment, il y avait ceux, nombreux, qui ne juraient que par le pain de la famille Khédiri de l'épicerie méditerranéenne, coin Cartier et René-Lévesque. Les autres amateurs se partageaient entre le pain de Nourcy, celui de Paolo, celui de Délicatesse Cartier, celui du Métro cuit sur place ou celui de la Mère Michelle, première victime expiatoire de cette drôle de guerre.

Puis, la boulangerie-pâtisserie La Médévale, avec son four à bois typique et son « vrai pain français », ouvre ses portes à l'angle Belvédère/René-Lévesque.

Puis, La Porteuse de pain, son boulanger André Valera, son pain cuit sur la sole devant le client et ses spécialités, se pointe dans un petit local sympathique au 1032, avenue Cartier.

Pendant que les artisans du pain dit à la française (baguette, ficelle, flûte, bâtard, escargot, etc.) se lancent dans une concurrence commerciale féroce, les consommateurs locaux, au lieu de se contenter d'arbitrer le conflit avec leurs papilles gustatives et leur portemonnaie, en font une affaire personnelle.

Dans le coin de la rue Cartier, on ne parle pas, ou si peu, du référendum, on s'engueule quotidiennement, proprement, dans la rue ou au café, au sujet du pain baguette.

Où trouve-t-on le meilleur pain ? Qui fait le meilleur pain ? La baguette de Fredj (Khédiri) plus longue et plus croustillée est-elle supérieure à celle des nouveaux venus, des Français de France, boulangers de père en fils ? Et que dire du Palet d'Or, coin Saint-Jean et côte de la Fabrique, de La Brioche, route de l'Église, de Culina, 2510, chemin Sainte-Foy, de la Pâtisserie danoise, de l'Arlequin, de Purcell, à L'Ancienne-Lorette ?

Le goût a de la mémoire

Bonne question. Grande question. Le pain, c'est comme le vin, le café, le chocolat, la blanquette de veau, l'osso bucco, le ragoût de pattes, la poésie et la musique classique. Quand on s'est formé le goût au meilleur, impossible de régresser. On est condamné à bien manger et à bien boire. Pour la vie.

Les Québécois continuent de subir la tyrannie nord-américaine du grille-pain. Et c'est très bien ainsi. Rien ne remplacera jamais l'odeur des toasts et du café, le matin, tôt, au petit déjeuner.

Mais, le reste de la journée, plusieurs se sont mis à la baguette et ses petites soeurs françaises ou italiennes ou tounisiennes ou autres. Le pain tranché à la machine, qui goûte trop souvent le mastic frais et en a la consistance, n'a pas encore été complètement remplacé dans le commerce. Ça s'en vient. Il était temps.

Depuis que tout le monde va à Paris, à Rome, à Londres, à Berlin, à Prague ou à Dinan une fois dans sa vie ou chaque année, le pain change de forme et de goût. Le pain voyage. Les mangeurs de pain font de même. Les boulangers aussi.

Le meilleur pain

Pour revenir à nos gladiateurs du pain dans Montcalm et à leurs clients surexcités, l'affaire est loin d'être terminée. Il va falloir trancher la question du meilleur pain. Pas si facile. Question de goût. Question de culture de bouche.

Je vous suggère un petit jeu amusant, utile, goûteux et éminemment culturel. Il s'agira de trouver qui fait le meilleur pain à Québec et dans la grande région.

Par téléphone ou par lettres, donnez-moi vos préférences. Je vous donnerai les miennes. Plusieurs bouches valent mieux qu'une.

Moi, je l'aime, la baguette, bien cuite, croustillante à l'extérieur, légère en dedans. Et vous ?

AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS



avis

Projet de construction du boulevard La Vérendrye, tronçon pont Alonzo-Wright - autoroute 550, à Gatineau

Audience publique (1^{re} partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que l'audience publique sur le projet de construction du boulevard La Vérendrye, tronçon pont Alonzo-Wright - autoroute 550, à Gatineau, débutera au Club de golf Tecumseh, 5, avenue du Golf, à Gatineau, à compter du lundi 20 mars 1995 à 19 h 30.

Toutes les séances d'information, qui constituent la première partie de l'audience, sont publiques.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera en deux parties: la première partie, réservée à l'information sur le projet, permettra aux requérants de présenter les motifs de leur demande d'audience publique et, au promoteur, d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission du BAPE. Cette première partie fournira aux participants l'occasion de parfaire leur connaissance du projet et d'approfondir certains points traités dans l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie.

La deuxième partie, réservée à l'audition des mémoires et des opinions, aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie; les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement.

À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres qui pourra autoriser intégralement le projet, imposer certaines modifications et conditions à sa réalisation, ou le refuser.

Coordonnées de l'audience

Club de golf Tecumseh
5, avenue du Golf
Gatineau

Les séances débuteront le lundi 20 mars 1995 à 19 h 30.

Disponibilité de l'information

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact. Elle peut être consultée aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants:

Gatineau

Bibliothèque municipale
(Bibliothèque centrale)
855, boul. de la Gappe
Gatineau (Québec)
(819) 243-2506

Québec

Université Laval
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Réserve bibliothèque du 1^{er} cycle
Sainte-Foy (Québec)
(418) 656-3032

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Centre de documentation
625, Saint-Amable
Rez-de-chaussée
Québec (Québec)
(418) 643-7447

Hull

Bibliothèque municipale
Maison du citoyen
25, rue Laurier
Hull (Québec)
(819) 596-7460

Montréal

Université du Québec à Montréal
Pavillon Hubert-Aquin
Bibliothèque centrale
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, local A.M.-100
Montréal (Québec)
(514) 987-6114

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

5199A, rue Sherbrooke Est
Bureau 3860
Montréal (Québec)
(514) 873-7790

La documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission. Aux bureaux du BAPE de Québec et de Montréal, elle demeure disponible en tout temps. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à M^{me} Phyllis Leclerc, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE,
Alain Pépin

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec



Travaux dans la ville de Mont-Saint-Hilaire Comité de Verchères Appel d'offres no: 0324-40-02-41-42

Canalisation d'une partie du ruisseau Voghel et travaux de stabilisation des berges sur le site de la future station d'épuration.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7. Tél.: (514) 449-4224.

PRIX: 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAÉ.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du « Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux », publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Regroupement de la Construction de Saint-Hyacinthe; SQAÉ à Boucherville.

VISITE DES LIEUX: Une visite des lieux est prévue le lundi 20 mars 1995 à 13 h 30.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire; a/s Mme Estelle Simard, greffière, 100, rue du Centre Civique, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8. Le jeudi 30 mars 1995 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: Cautionnement (56 000 \$) ou chèque visé ou autre (28 000 \$) N.B.: « autre » signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAÉ sont admises à soumissionner.

La SQAÉ ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, contrats et transactions immobilières

S-07-03-95

En Bref

■ Règlement dans l'affaire Slivitsky...

SAINT-AUGUSTIN — La ville de Saint-Augustin a conclu une entente à l'amiable avec l'ex-chef de cabinet du maire Denis Côte, Mme Anne Slivitsky, qui avait été remerciée avant la fin de son contrat pour des fins d'économies budgétaires. La municipalité lui versera

59 500 \$, soit l'équivalent d'un an de salaire, plus 5500 \$ pour ses frais juridiques.

■ ... et avec les pompiers !

SAINT-AUGUSTIN — Elle vient aussi de conclure une entente pour le renouvellement de la convention collective qui la lie à ses pompiers volontaires. Le contrat d'une durée de trois ans comprend un gel des salaires en 1995, une augmentation de 2 % en 1996 et de 1 % en 1997 pour une masse salariale totale de 83 000 \$ cette année. Québec avait bien tenté d'offrir le service mais le retrait de Cap-Rouge avait rendu sa proposition trop coûteuse.

■ Surplus à la Commission de l'expo

QUÉBEC — Pour la sixième année consécutive la Commission de l'exposition provinciale de Québec termine son année financière avec un excédent des recettes sur les dépenses. Il s'établit à 321 000 \$. Ce surplus a été enregistré malgré un manque à gagner de 359 000 \$ résultant des joutes non tenues l'automne dernier en raison du lock-out dans le hockey. L'Hippodrome réalise un surplus de 17 000 \$. Les seules activités qui aient connu des pertes en 1994 sont le Festival de l'humour, 63 000 \$ et l'exposition de dinosaures, 325 000 \$ et la personne qui en était responsable a été congédiée.

■ 10 000 \$ pour le festival

SAINT-GEORGES — Le conseil municipal de Saint-Georges versera 10 000 \$ au 6^e Festival beauceron de l'Érable pour la tenue des activités présentées du 15 au 26 mars.

APPEL D'OFFRES VILLE DE BEAUCEVILLE ASSURANCES DE DOMMAGES

La Ville de Beauceville demande des soumissions pour le renouvellement de son portefeuille d'assurances de dommages. Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible à compter de 14h, le 13 mars 95, aux endroits suivants:

**Bureau de Roger Longchamps
Secrétaire-trésorier
VILLE DE BEAUCEVILLE
540, 1ère Avenue, C.P. 579
Beauceville, Beauce (Québec)
G0S 1A0**

ou

**Sobeco Ernst & Young
79, boul. René-Lévesque Est
Bureau 200
Québec (Québec)
G1R 5N5**

Le coût du cahier des charges est de 50,00 \$ (incluant toutes taxes) par exemplaire. Ce montant doit être payable à l'ordre de la Ville de Beauceville.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisées à faire affaires au Québec. Les soumissions doivent être déposées au bureau du secrétaire-trésorier, à l'adresse précitée, avant 15h, le 6 avril 1995. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 15h05.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions déposées.

**Roger Longchamps
Secrétaire-trésorier**

LE MONDE



Nourrissons sur le dos ou sur le côté!

CHICAGO (AFP, PC) — Deux études médicales sur l'éventuel lien entre la position des bébés durant le sommeil et la mort subite du nourrisson sont arrivées à des conclusions radicalement opposées, selon l'Association médicale américaine qui conseille cependant d'éviter de faire dormir les enfants sur le ventre.

La première étude, menée par l'université de Californie, a conclu que le fait de dormir sur le ventre n'a pas d'incidence sur le risque de mort subite. La deuxième, menée par l'université de Tasmanie (Australie), a au contraire estimé que le fait de faire dormir les bébés sur le dos réduit de 70% le risque de mort subite.

Sans tenter de départager les avis, l'Association médicale américaine estime qu'il existe « bon nombre de preuves selon lesquelles dormir sur le ventre accroît les risques de mort subite. Même si ce risque est moins élevé dans certaines communautés, des vies seront sauvées si l'on suit les recommandations de l'Académie américaine des Pédiatres », conseillant de faire dormir les nourrissons sur le dos ou sur le côté.

Dans tous les cas, ajoute l'Association, « il faut éviter de placer sous l'enfant de la literie souple telle que des oreillers, des couvertures ou des édredons ».

La mort subite du nourrisson est la principale cause de mortalité post-natale aux États-Unis et tue chaque année 5000 à 6000 bébés, soit 1,2 mort pour 1000 naissances.

Deux chercheurs de l'université de Californie ont cherché à déterminer si les enfants décédés subitement durant le sommeil dormaient en général dans une position différente de celle des bébés qui ne mouraient pas. Ils ont étudié le cas de 200 enfants décédés entre janvier 1989 et décembre 1992, et celui de 200 enfants en bonne santé.

« La position habituelle durant le sommeil n'est pas associée à un risque accru de mort subite », ont conclu Hillary Sandra Klonoff-Cohen et Sharon Leigh Edelstein, de la division Épidémiologie de l'université de Californie, dont les travaux sont publiés aujourd'hui par le Journal de l'Association médicale américaine.

Les chercheurs ont calculé que 66% des enfants décédés et 64% des enfants en vie dormaient généralement sur l'estomac. Lors de la mort, ont-ils appris grâce à des entretiens avec les parents, 80% des enfants dormaient sur l'estomac.

Des confrères du Centre Menzies pour la Recherche sur la Santé de la Population, de l'université de Tasmanie, ont en revanche conclu que « la principale contribution au déclin du syndrome de la mort subite a été le changement de la position habituelle de sommeil, sur le ventre », calculant que ce déclin a atteint 70%.

Par ailleurs, les bébés vivant dans les maisons où on fume courent plus de deux fois plus de risques de décéder du syndrome de mort subite chez les nouveau-nés que ceux qui vivent là où il n'y a pas de fumeur.

C'est ce que révèle une nouvelle étude confirmant que les bébés qui respirent de la fumée de cigarette dite « secondaire » courent un risque accru de mourir du syndrome.

Mère Teresa avec Miss Univers



La veille de la Journée internationale de la femme dans le monde, Miss Univers, Sushmita, de l'Inde, couronnée l'an dernier, fraternisait avec Mère Teresa, missionnaire des Soeurs de la Charité, à Calcutta. Cette rencontre est l'ambition que caressait la reine de beauté depuis fort longtemps.

New York rétablit la peine capitale

NEW YORK (AFP, Reuter) — L'État de New York a rétabli, hier, la peine capitale, après 18 ans de débats passionnés et dix-huit vetos opposés par deux gouverneurs successifs aux lois adoptées chaque année par le parlement local. Des exécutions par injections pourront avoir lieu à compter de septembre prochain.

« Pendant de trop longues années, trop de New Yorkais ont vécu dans la peur du crime », a commenté le gouverneur républicain, George Pataki, en signant le texte approuvé dans la nuit par les deux chambres du Congrès régional. « Cette loi, à elle seule, ne va pas mettre un terme à la criminalité mais c'est un pas important sur la bonne voie. »

M. Pataki, élu le 3 novembre dernier contre le démocrate sortant Mario Cuomo, avait fait du rétablissement de la peine de mort l'un de ses principaux chevaux de bataille. Trente-huit des cinquante États américains appliquent dorénavant la peine capitale. La légalité de ce châtiment avait été rétablie

par la Cour Suprême en 1976.

Parmi les dix crimes tombant sous le coup de la nouvelle législation new-yorkaise, figurent les homicides volontaires commis dans des circonstances aggravantes (viol, vol avec violence, enlèvement), les meurtres en série, de même que les assassinats de magistrat, de policier ou de surveillant de prison. Sont exclus les meurtriers mineurs de moins de 18 ans, les femmes enceintes et les malades mentaux.

Selon des experts, entre 15 et 20% des 2400 homicides enregistrés chaque année dans l'État pourraient entrer dans ces catégories.

La nouvelle loi choisit comme méthode d'exécution l'injection de produit mortel, à la place de la chaise électrique qui avait fon-

ctionné pour la dernière fois le 15 août 1963 sur le territoire new-yorkais. De 1890 à 1963, 695 condamnés à mort avaient été exécutés par électrocution.

Elle entrera en vigueur à partir du 1er septembre prochain dans cet État de quelque 18 millions d'habitants, le troisième plus peuplé du pays derrière la Californie et le Texas. L'Union des libertés civiles, un mouvement opposé à la loi, a toutefois annoncé son intention de combattre ce texte devant la justice et ses démarches pourraient retarder de plusieurs années sa mise en application.

Le projet de loi avait été adopté lundi soir par le sénat local (par 38 voix contre 19) puis hier à l'aube par la chambre des représentants de l'État (94 voix contre 52).

Chaque année depuis dix huit ans, le Congrès local avait adopté un tel texte, mais les deux prédécesseurs de M. Pataki, les démocrates Hugh Carey et Mario Cuomo, avaient opposé leur veto respectivement à six et douze reprises.

Les échanges ont été vifs lors des débats dans les deux chambres. « Aucun habitant de l'État de New York ne doit se voir ôter la vie sans que les (ou la) personnes qui en sont responsables ne paient (leur crime) de la leur », a lancé un représentant républicain, Robert Stranieri.

« Notre position est conforme à la raison: la peur de la mort est la plus grande dissuasion », a argué un autre partisan, le représentant démocrate Eric Vitaliano.

« Ce que nous allons faire aujourd'hui », a lancé un adversaire de la peine capitale, le sénateur Richard Dollinger, une seringue hypodermique à la main, « c'est remplir ceci avec le pire venin de notre société: la vengeance pure et simple. Et c'est de cela qu'il s'agit. »

Quant à Mario Cuomo, il n'a exprimé aucun regret, même si son opposition à la peine de mort a pu lui coûter son poste de gouverneur: « Je suis vraiment heureux de ne pas avoir changé d'opinion. (...) Je suis tellement convaincu que (le rétablissement de la peine capitale) est un mauvais choix. »

Un bus saute sur une mine en Tchétchénie: 10 morts

MOSCOU (d'après Reuter) — Dix personnes ont été tuées et cinq autres ont été blessées, lundi, en Tchétchénie, dans l'explosion d'un autobus qui a sauté sur une mine, alors qu'il évacuait des civils de la capitale Grozny, a annoncé, hier, l'Office international des migrations (OIM).

Malgré cet « accident », le premier de cette nature en Tchétchénie, l'Office international des migrations (OIM), basé à Genève, a déclaré qu'il entendait continuer l'évacuation des civils pris au piège de cette ville en grande partie détruite par les bombardements russes.

A Moscou, l'agence Itar-Tass, qui cite le haut commandement militaire russe, recense sept morts et 14 blessés. Le commandant d'un régiment des troupes du ministère russe de l'Intérieur en Tchétchénie, a déclaré pour sa part à Interfax que neuf personnes avaient été tuées et 13 autres blessées.

Le bus circulait avec 47

passagers à son bord sur la route Achoy-Martan à destination de Sernovodsk, une ancienne ville thermique d'Ingouchie où l'OIM a installé un centre d'accueil. L'explosion a eu lieu à l'est du village frontalier de Samachki, du côté tchétchène.

Les blessés et les morts ont été recueillis par le deuxième bus qui les a transportés à l'hôpital Sleptsovskaya de Sernovodsk, a précisé un communiqué de l'OIM.

L'explosion semble avoir été provoquée par une mine antichars. L'OIM a déjà évacué 2008 personnes de Grozny, dont 316 enfants, depuis le début de son opération humanitaire, le 21 janvier.

L'ex-Yougoslavie vers une guerre totale

PARIS (AFP, Reuter, AP) — Le blocage diplomatique conjugué aux préparatifs guerriers et à la détérioration de la situation sur le terrain semblent de plus en plus précipiter l'ex-Yougoslavie dans un conflit généralisé au printemps.

« Le risque de reprise des hostilités en Bosnie est plus élevé que jamais », a déclaré hier à Paris le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé, affirmant avoir « le sentiment que chacun des deux camps se prépare à la reprise de la guerre ».

« Les prochaines semaines vont être extraordinairement sensibles », a-t-il ajouté, en estimant toutefois qu'il était « trop tôt pour parler d'échec » de la diplomatie internationale.

À Londres, le secrétaire au Foreign office et le chef de la diplomatie bosniaque, MM. Douglas

Hurd et Irfan Ljubijankic, se sont eux aussi accordés pour dire que la situation dans l'ex-Yougoslavie était « de plus en plus dangereuse ».

M. Ljubijankic a également affirmé que le cessez-le-feu en Bosnie, instauré en janvier pour quatre mois, pourrait ne pas être renouvelé en l'absence de progrès dans le processus de paix.

Les derniers bruits de botte sont venus lundi soir de Zagreb, où la Croatie et la Fédération croato-musulmane de Bosnie ont annoncé la création d'un commandement conjoint, qui vise à muscler une alliance politique souvent chancelante entre les deux parties.

Les dirigeants croates ont assu-

ré que cette nouvelle alliance militaire devait leur permettre de « se défendre contre l'agresseur commun » (serbe), en cas d'échec des efforts de paix.

Ce rapprochement militaire intervient alors que les grandes puissances ne sont parvenues ni à faire revenir les autorités de Zagreb sur leur décision de demander le départ des troupes de l'ONU à la fin du mois de mars, ni à obtenir un accord de Belgrade sur leurs dernières propositions de paix.

Le groupe de contact (États-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) a proposé une reconnaissance mutuelle des ex-républiques yougoslaves en échange d'une suspension des sanctions contre Belgrade.

La « percée diplomatique », souhaitée par le groupe de contact,

semblait ainsi de plus en plus compromise, en dépit des efforts des diplomates qui ont multiplié récemment leurs initiatives. Les trois membres européens du groupe de contact se sont ainsi retrouvés, hier après-midi, à Paris, cinq jours après une réunion, également dans la capitale française, des cinq puissances de ce groupe de négociation.

Malgré l'ardeur des diplomates, hauts fonctionnaires américains ou français ne cachaient pas en privé leur scepticisme sur les chances de convaincre le président serbe Slobodan Milosevic de renoncer à sa « Grande Serbie ».

D'autre part, les États-Unis, qui avaient dépêché lundi dans la capitale croate le secrétaire d'État adjoint aux affaires européennes, ont apparemment échoué à trouver un compromis avec Zagreb sur le

maintien des casques bleus en Croatie.

La Croatie a réclamé le départ des 12000 casques bleus déployés en Krajina (zone croate occupée par les Serbes), estimant que leur présence contribuait à légaliser la « république » serbe, instaurée en 1992 sur le quart du territoire croate. Le retrait des casques bleus est considéré comme aggravant sérieusement les risques de confrontation armée entre Croates et Serbes.

La situation s'est aussi détériorée sur le terrain en Bosnie, où la trêve était violée délibérément et de plus en plus gravement, aussi bien à Sarajevo, où l'aéroport a été fermé hier (bien que réouvert en soirée), qu'à Bihaç, l'enclave musulmane du nord-ouest où d'intenses combats ont récemment eu lieu.

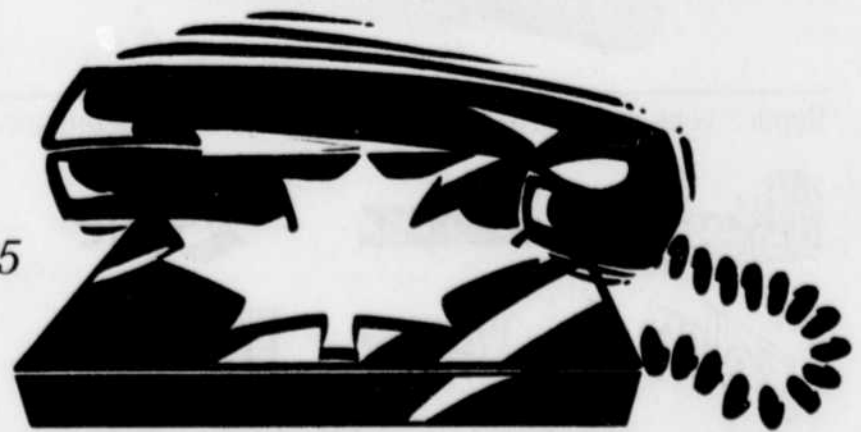
BUDGET 1995

1 800 395-3008

Pour toute question concernant le budget fédéral ou pour plus de renseignements, téléphonez sans frais.

Service offert du lundi au vendredi de 8 h à 22 h.

Dispositif de télécommunication pour malentendants : 1 800 465-7735



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

En Bref

■ Décès de l'explorateur Paul-Émile Victor

TAHITI (Reuter) — L'explorateur et écrivain français Paul-Émile Victor, qui vivait depuis une vingtaine d'années sur une petite île de Bora Bora, en Polynésie française, est décédé hier à l'âge de 87 ans. Il était devenu célèbre après ses expéditions polaires dans les années 1930. Après un premier séjour en 1934-35 sur la côte est du Groenland avec Robert Geffain, Michel Perez et Fred Matter, il avait vécu 14 mois au sein d'une famille d'Esquimaux d'Angmassalik l'année suivante. En 1987, à l'occasion de ses 80 ans, il avait effectué un dernier voyage sur ce continent avec son fils. La même année, il s'était rendu au pôle Nord géographique - par opposition au pôle nord magnétique - lors d'une expédition en ULM avec Hubert de Chevigny et l'animateur de télévision Nicolas Hulot. Dès 1962, il s'était fait le défenseur de l'environnement et de l'écologie. Il découvrit Bora Bora en 1972 et décida de s'y installer quelques années plus tard, partageant dès lors son existence entre la peinture et la visite de ses amis.

■ Un couple empoche 100 millions \$ à la loto

PHOENIX, Arizona (AP) — Don et Shirley Pence vont enfin pouvoir réaliser leur seul rêve: prendre leur retraite. Lundi, ce couple d'Arizona a décroché 101,3 millions \$US au «Powerball», l'équivalent du Loto qui se joue dans plusieurs États américains. Pour M. et Mme Pence, «le rêve est devenu réalité»: «nous avons travaillé dur toute notre vie, et aujourd'hui, on n'a plus besoin de le faire. C'est ce qui est le plus important pour nous», a déclaré Shirley Pence, 55 ans, secrétaire dans une compagnie d'assurance. Son mari, âgé de 56 ans, est artisan peintre en bâtiment.

■ Une personne écrasée par un train aux 90 min.

WASHINGTON (AP) — «Pratiquement toutes les 90 minutes, en Amérique, une personne est percutée par un train», si l'on en croit le représentant américain aux Transports, Federico Pena, qui cite le chiffre de 5700 accidents par an en moyenne sur six ans. L'an dernier, le bilan de ces accidents s'est élevé à 598 morts à des passages à niveau tandis que 534 autres personnes ont été tuées en marchant sur une voie ferrée. C'est quatre fois plus que le nombre de décès dans des accidents aériens l'an dernier, bien que l'opinion publique se focalise plus sur ces derniers. La plupart des gens ayant subi un accident, ou bien ont sous-estimé le danger, ou ont ignoré les panneaux et les signaux. Les cheminots sont habituellement traumatisés lors que les trains heurtent des humains.

■ Urgence pour un Boeing touché par la foudre

LONDRES (AFP) — Un Boeing 757 avec 200 passagers à bord a dû se poser d'urgence, hier, sur un aéroport londonien après avoir été touché par la foudre peu après son décollage. L'avion de la compagnie charter Britannia Airways, qui se rendait à Malte, a été pris dans un orage quelques minutes après être parti de Bristol (sud-ouest). «Un bang particulièrement fort a été entendu» par les passagers lorsque la foudre s'est abattue sur l'appareil, et le commandant a décidé de se poser à Luton, au nord de Londres, pour faire procéder à une rapide inspection. L'appareil est ensuite reparti pour Malte.

■ Le meurtrier voulait obtenir la récompense...

BARTOW, Floride (AP) — Un homme soupçonné d'un double meurtre commis il y a 14 ans s'est spontanément présenté cette semaine dans un commissariat de Floride... pour réclamer la récompense promise pour sa capture. Gerard Lydell Voyles, 39 ans, n'a pas touché un centime, mais a été écroué. «Nous pensons qu'il ne plaisantait pas, à propos de la récompense. Il n'y aura pas le droit», a commenté le sheriff Lawrence Crow. Voyles, après s'être présenté au guichet, a réclamé la récompense de 3000 \$ puis a donné son nom.

Rabin affaibli par un gros scandale

JERUSALEM (d'après AFP) — Le gouvernement israélien de M. Yitzhak Rabin, déjà en chute libre dans les sondages, était ébranlé, hier, par un scandale politico-financier mettant en cause son Parti travailliste et qui porterait sur des millions de dollars.

L'affaire touche notamment au financement occulte des campagnes électorales du Parti travailliste et de la centrale syndicale Histadrout.

La police israélienne s'apprêtait à interroger plusieurs responsables du Parti, dont le ministre des Transports Israël Kessar, ancien secrétaire général de la Histadrout. Celui-ci serait accusé d'avoir alors effectué des transferts occultes de quelque 20 millions \$ pour financer la campagne de 1992.

Parmi les caciques du parti de M. Rabin impliqués figurent également le successeur de M. Kessar, M. Haïm Haberfeld, et l'ex-trésorier de la centrale, M. Arthur Israëllovich.

Ces deux hommes sont soupçonnés d'avoir poursuivi au-delà de 1992 les transferts de fonds illégaux par l'intermédiaire d'associations culturelles de la Histadrout, afin de remplir les caisses noires travaillistes.

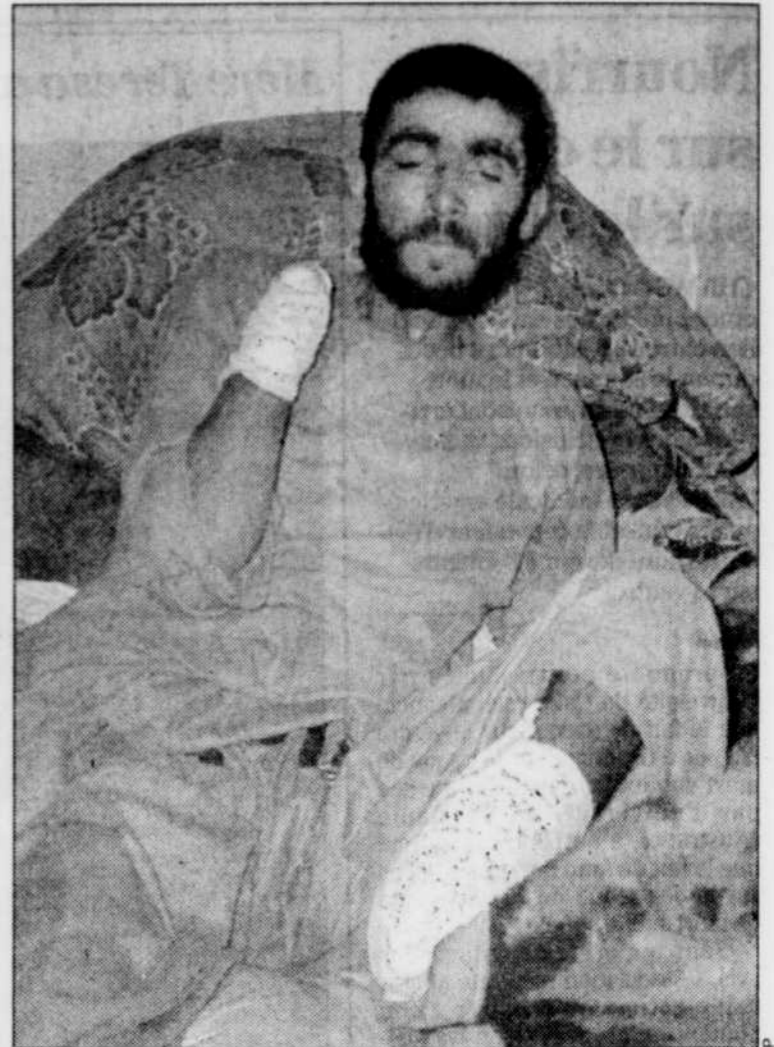
Un autre scandale, impliquant M. Haberfeld, porte sur le verse-

ment de 200 000 dollars à une agence de détectives privés chargée de prendre en filature et d'établir un dossier compromettant sur le député travailliste dissident Haïm Ramon. Celui-ci avait présenté sa candidature contre les représentants officiels du parti emmenés par M. Haberfeld.

M. Ramon, exclu du Parti travailliste, avait finalement largement battu la liste dirigée par M. Haberfeld, remportant 49% des voix contre 32% à son adversaire. Il avait mis fin ainsi à un demi-siècle de mainmise du Parti travailliste sur la centrale syndicale, qui compte 1,6 million de membres. M. Ramon s'était engagé à «faire le ménage» dans la Histadrout.

La police était aussi sur le point d'interroger le vice-ministre du Commerce et de l'Industrie Masha Lubelsky, ainsi que plusieurs députés travaillistes. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Micha Harish, a reconnu que ce scandale portait un «coup dur» au parti, surtout «si l'enquête de la police se prolonge...»

Une loi islamique foudroyante



Reconnu coupable de vol de grand chemin, en vertu de la loi islamique, Jalat Khan, un Afghan de 26 ans, a eu la main droite et le pied gauche amputés.

Le climat mondial s'est réchauffé en 1994

GENEVE (AFP) — Les températures ont à nouveau augmenté en 1994, la déperdition d'ozone s'est poursuivie et les concentrations de dioxyde de carbone ont augmenté, selon un état du climat mondial en 1994, dressé par l'Organisation météorologique mondiale.

Dans un communiqué, publié hier à Genève, cette institution spécialisée des Nations unies constate que pour la 18ème année consécutive, les températures moyennes à la surface du globe ont été supérieures de plus 0,3 degrés Celsius à la moyenne des 30 ans de référence (1951 à 1980).

On évalue à environ 0,5 degrés l'augmentation des températures à

la surface du globe au cours des 135 dernières années.

1994 a été une année plus chaude que les deux précédentes, mais moins qu'en 1990 et 1991. Le réchauffement est attribué par l'OMM, pour partie à la fin de l'effet refroidissement de l'éruption du Mont Pinatubo en 1991 aux Philippines.

La hausse a été la plus marquée dans le Pacifique équatorial cen-

tral, le long des côtes ouest de l'Amérique du Nord et dans l'Océan indien central.

Par ailleurs, l'OMM constate le maintien de la tendance à l'amélioration progressive de la couche d'ozone.

Moins prononcé qu'en 1993 dans l'hémisphère Nord, il y reste toutefois encore supérieur de 5% à la moyenne calculée sur une longue période.

C'est au-dessus de la Sibérie et des régions d'Europe de l'ouest et d'Europe centrale que le déficit, au printemps, a été le plus marqué.

Les concentrations de dioxyde

de carbone et de méthane ont augmenté et l'effet de serre s'est poursuivi. Le bilan radiatif de la Terre s'en trouvera modifié ce qui devrait se traduire, selon l'OMM, par une hausse des températures.

En 1994, les anomalies climatiques et autres phénomènes extrêmes ont été aussi nombreux et destructeurs que par le passé, mais on n'a toujours pas acquis la preuve scientifique d'une augmentation de leur fréquence.

La hausse du nombre de victimes peut par ailleurs être rapportée le plus souvent à une augmentation de la population.



Téléphone Personnel Amigo

Pour mars, Cantel

Parlons loisirs.

Profitez
d'appels locaux
GRATUITS
entre 17 h
et 20 h!

CANTEL
amigo MC

On a toujours besoin d'un Amigo!

La meilleure offre sous le soleil!

Procurez-vous un Amigo avant le 31 mars et tous vos appels locaux seront gratuits les jours de semaine, entre 17 h et 20 h, pour la durée du terme choisi! Voilà une offre dont vous reparlerez longtemps... longtemps... longtemps...

Les services Amigo de Cantel :
à partir de **19⁹⁵*** par mois.

- Aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois seulement)
- Aucuns frais d'inscription ou de mise en service
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais (service Personnel Amigo)



Pour une livraison à domicile du téléphone Amigo, composez le 1 800 779-5953.

Rendez-vous sans tarder chez l'un ou l'autre des détaillants suivants :



*Service Sûreté Amigo : à partir de 19,95 \$ par mois. Service Personnel Amigo : à partir de 29,95 \$ par mois. Frais d'appel local et d'appel interurbain en sus. Mensualités, frais d'appel et taxes portés au compte de votre carte de crédit. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle Amigo. Les utilisateurs actuels des services cellulaires Amigo peuvent profiter de cette offre en renouvelant leur contrat, composez *811 pour plus d'information. Offre valable jusqu'au 31 mars 1995.



Les syndicats de CP Rail recommandent aux clients de l'entreprise de se trouver un autre moyen de transport.

Les syndiqués de CP Rail mettent en garde les clients de l'entreprise

TORONTO (PC) — Les principaux syndicats représentant les employés de CP Rail conseillent aux compagnies qui utilisent les services de transport de marchandises du CP de commencer à chercher d'autres moyens de transport.

Les pourparlers entre les chemins de fer et les syndiqués pour le renouvellement de leur convention collective sont rompus depuis dimanche, et les leaders syndicaux se rencontraient hier à Montréal pour discuter de la prochaine étape.

Même si les syndiqués ont écarté l'idée d'une grève générale, ils sont prêts à utiliser d'autres moyens de pression sur CP, a indi-

qué le vice-président de la Fraternité des préposés à l'entretien des voies, M. Gary Housch.

Les clients de CP feraient mieux d'envisager des solutions de rechange, a-t-il conseillé.

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile est l'autre grand syndicat impliqué.

Il compte publier des annonces pleine page dans les grands journaux, vendredi, pour aviser les utilisateurs des trains de fret du recours possible des syndiqués à

des moyens de pression.

Aucune action ne sera organisée avant le 15 mars, ont cependant précisé les TCA.

« Nous ne sommes pas en conflit avec les entreprises ou les agriculteurs qui s'efforcent d'acheminer leurs produits vers les marchés », a expliqué le président des TCA, Buzz Hargrove. « Notre stratégie est de maintenir une pression économique sur CP Rail. »

Les négociations entre les syndicats représentant plus de 7000 employés et CP ont échoué sur la sécurité d'emploi et la flexibilité des assignations d'employés spécialisés, avait déclaré ce week-end M. Hargrove.

Kruger mérite un honneur important

TROIS-RIVIÈRES (PC) — La Société de pâtes et papiers Kruger a remporté le titre de Fournisseur de papier-journal de l'année 1994 attribué par la Gannett Supply Corporation, un important consortium de journaux américains. Kruger a aussi été proclamée Fournisseur de papier-journal de l'année 1994 par le USA Today, un des plus grands quotidiens d'Amérique du Nord, membre du groupe Gannett.

Le mérite est partagé entre les usines de Trois-Rivières et de Bromptonville, qui sont les deux unités de Kruger à avoir produit ce papier-

journal jugé de premier ordre par Gannett.

Dans une lettre qu'il a fait tenir aux employés des deux usines québécoises, le président de la

société américaine, M. William Metzfield, y exprime sa reconnaissance. « Au fil des ans, a-t-il écrit, Kruger est devenue le principal fournisseur de Gannett, grâce au dévouement, à la fierté et à l'esprit d'équipe de ses employés(es)... Votre personnel fait partie de l'élite de l'industrie des pâtes et papiers », s'est-il félicité.

C'est en 1973 que Kruger a fait l'acquisition de l'usine du boulevard Royal à Trois-Rivières.

Glaxo sur le point de devenir le numéro un mondial

LONDRES (AFP) — Le groupe pharmaceutique britannique Glaxo va pouvoir réaliser son rêve et devenir le premier laboratoire mondial: incapable de dénicher un chevalier blanc, son compatriote Wellcome s'est résigné en extrémis, hier, à accepter son OPA de 9 milliards de livres.

L'offre de Glaxo expire aujourd'hui, date à laquelle devient irrévocable l'engagement de la fondation Wellcome Trust à lui apporter les 39,5% de titres qu'elle contrôlait, lui assurant une victoire quasi certaine.

Pour démontrer que l'offre de Glaxo était insuffisante, Wellcome a pourtant tout tenté, publiant en avance des résultats annuels flatteurs ou précipitant la sortie de nouveaux médicaments prometteurs.

Résigné à perdre son indépendance, Wellcome lançait ses directeurs à la recherche d'un autre laboratoire capable de s'enrichir sur Glaxo. Mais les chevaliers blancs se dérobaient, la plupart ayant déjà dépensé leurs derniers sous lors de la grande vague d'achats de l'an dernier.

Après avoir approché le gotha pharmaceutique, Wellcome avait semble-t-il réussi à convaincre le

britannique Zeneca, prêt à vendre certains éléments d'actif pour rassembler la somme nécessaire. Mais le Wellcome Trust s'est refusé à lui promettre l'exclusivité de ses titres et l'offre est restée lettre morte.

Hier, 24 heures avant l'expiration de l'OPA, Wellcome s'est donc résigné à la recommander à ses actionnaires, reconnaissant qu'une contre-offre avait été découragée par la fondation, que son statut oblige à vendre au meilleur prix.

Glaxo semble donc maintenant certain de gagner, à moins que les autorités américaines antitrust ne fassent barrage. Mais le directeur général Sir Richard Sykes se voulait « confiant » hier, tandis que son homologue de Wellcome John Robb se disait « déçu » mais prêt à « aider Glaxo à réaliser l'intégration des activités » des deux groupes. Passant par d'inévitables suppressions d'emplois, comme l'a déjà recon-

nu Sir Richard, cette intégration doit permettre au futur numéro un mondial d'investir chaque année 2 milliards \$ dans la recherche sur la migraine, le sida ou le cancer grâce à des ventes de quelque 12 milliards \$.

Car Glaxo a choisi de tout miser sur les nouveaux produits, refusant la stratégie de ses concurrents comme Merck ou SmithKline Beecham qui ont préféré racheter des distributeurs américains de médicaments pour peser sur les prix.

Les deux Britanniques pourront aussi unir leurs efforts pour enrayer la chute de leurs deux produits vedettes aux régimes finissants, plaide Sir Richard: médicament le plus vendu au monde, l'anti-ulcère Zantac de Glaxo voit ses parts de marché grignotées alors que son brevet américain doit expirer en 1997, année où l'anti-herpès Zovirax de Wellcome va connaître le même sort.

Cela ne fera que « renforcer notre capacité à négocier la situation », insistait Sir Richard en réponse aux analystes qui critiquaient sa stratégie d'acquisition.

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LG1
APPEL D'OFFRES N° 1UA-030-1-05
TRAVAUX DE TRANSPLANTATION ET DE PLANTATION AUX ABORDS DE LA CENTRALE
DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES SOUMISSIONS:

LE JEUDI 23 MARS 1995
À 15H30, HEURE DE MONTRÉAL
GARANTIE DE SOUMISSION: 8 000 \$
PRIX DU DOCUMENT TOUTES TAXES INCLUSES: 75 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

PROJETS LA1 ET LA2
APPEL D'OFFRES N° 1L2-030-1-13
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DANS LES RÉGIONS DE LA FORGE 1 ET LA FORGE 2
DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES SOUMISSIONS:

LE MARDI 28 MARS 1995
À 15H30, HEURE DE MONTRÉAL
GARANTIE DE SOUMISSION: 10 000 \$
PRIX DU DOCUMENT TOUTES TAXES INCLUSES: 75 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

PROJETS LA 1 ET BRISAY
APPEL D'OFFRES N° 1L2-030-1-12
PLANTATION D'ARBUSTES DANS LES SITES AFFECTÉS
DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES SOUMISSIONS:

LE JEUDI 6 AVRIL 1995
À 15H30, HEURE DE MONTRÉAL
GARANTIE DE SOUMISSION: 15 000 \$
PRIX DU DOCUMENT TOUTES TAXES INCLUSES: 75 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE ACHATS-CONTRATS
25e étage
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)

H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres. Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur siège social et leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions. Pour obtenir le document d'appel d'offre ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. Guy Laperle au numéro de téléphone (514) 879-6700.

Jocelyne Fortin
Chef de service Achats-Contrats

VOUS offrez la lune!

Parlons affaires.

Une jupiter de bonne affaire!

Achetez un téléphone avant le 31 mars et nous déduirons 129,95 \$ de votre premier compte mensuel*. Côté argent, voilà une affaire en or!

La Solution Affaires de Cantel :
seulement 49⁹⁵⁺ par mois.

- 50 minutes par mois d'appels locaux, sans frais
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50 ¢ la minute, appels locaux supplémentaires

CANTEL
SOLUTION
AFFAIRES

Achetez un téléphone à 129,95 \$ et nous vous rembourserons 129,95 \$!

Prix du téléphone 129,95 \$

Rabais de Cantel 129,95 \$

Coût après rabais 0 \$*

(Rabais également offert sur d'autres modèles)



Téléphone portatif Motorola 850. En prime, chargeur rapide et pile haute-capacité.

Renseignez-vous aussi sur nos téléavertisseurs.

Rendez-vous sans tarder chez un dépositaire agréé :

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC
2700, rue Jean Perrin,
bureau 101
(418) 843-0000

LÉVIS
126, boul. du Président Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université Est
(418) 690-0535

STE-FOY
2095, boul. Charest Ouest,
bureau 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP
ENTRÉE DE L'ÉLECTRONIQUE

* Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés au programme Affaires, sous réserve d'approbation de crédit. Le rabais de Cantel n'inclut pas les taxes applicables. Le modèle illustré ci-dessus est offert en quantité limitée. Cette offre est disponible seulement chez les dépositaires participants. Engagement minimum d'un (1) an. Frais de résiliation applicables. / *Frais en sus : mise en service, accès au système, service de déplacement, services optionnels, appels interurbains et taxes.

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTRÉAL

Indice des valeurs industrielles: 2044,65 en hausse de 2,30. Volume des transactions: 11,6 millions d'actions. Titres en hausse: 114. Titres en baisse: 166. Inchangés: 117.

Tendances des 10 derniers jours

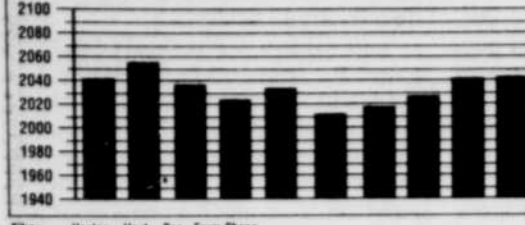


Table listing various stocks and their performance metrics (A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z).

TORONTO

Indice des valeurs industrielles: 4122,52 en hausse de 5,47. Volume des transactions: 69 millions d'actions. Titres en hausse: 295. Titres en baisse: 420. Inchangés: 299.

Tendances des 10 derniers jours

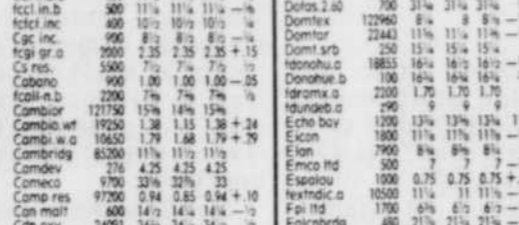


Table listing various stocks and their performance metrics (A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z).

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un \$, A et B = différentiel des catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, p ou o = actions assujetties à des règlements, M = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiée, M = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé, u = unités de capital-actions V = dividende variable, z = lot brisé, W ou W = Bon de souscription (warrant).

Large table of stock market data for Montreal and Toronto, including various indices and individual stock prices.

NEW YORK

Indice des valeurs industrielles: 3962,63 en baisse de 34,93. Volume des transactions: 356 millions d'actions. Titres en hausse: 604. Titres en baisse: 1676. Inchangés: 667.

Tendances des 10 derniers jours

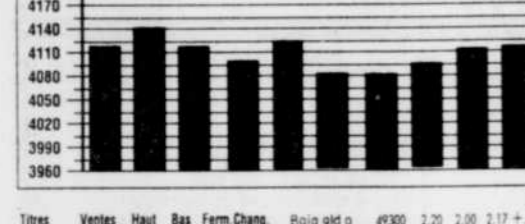


Table listing various stocks and their performance metrics (A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z).

DOW JONES

Indice des valeurs industrielles: 3962,63 en baisse de 34,93. Volume des transactions: 356 millions d'actions. Titres en hausse: 604. Titres en baisse: 1676. Inchangés: 667.

Tendances des 10 derniers jours

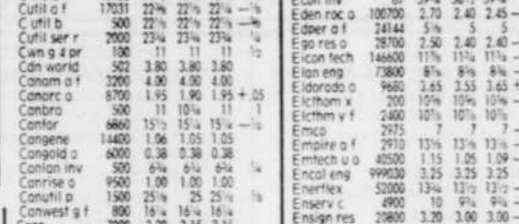


Table listing various stocks and their performance metrics (A et B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z).

Large table of stock market data for New York and Dow Jones, including various indices and individual stock prices.

Suite page suivante

Titres les plus actifs

Table listing the most active stocks in the market, including their names and performance metrics.

Titres les plus actifs

Table listing the most active stocks in the market, including their names and performance metrics.

FONDS MUTUELS

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier. Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) au dernier calcul de l'actif net, et sont fournis à titre d'information seulement. La confirmation des prix devrait être obtenue du fonds, n. pas de frais de vente, g. frais de rachat, o. frais prélevés à l'achat ou au rachat, x. VANPA déduite, z. non disponible pour achat, u. argent US, x. ex-dividende, m. achat minimum de 150 000 \$, n. non-membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections for Membres de l'IFPPC, AGF CS Series B, AGF US Series A, and various international and domestic funds.

TITRES AU COMPTOIR

TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of stock market transactions with columns for ticker symbol, volume, bid, ask, and price. Lists various stocks such as Alcan, Bell, and various resource companies.

L'ÉCONOMIE

Table of economic indicators and market data. Includes sections for TD Pension, Vision Europe, Scotia (Placements), and various international and domestic funds. Also includes a section for 'SANS RISQUE, SANS FRAIS' with a 10.00% annual coupon rate.

OPTIONS NÉGOCIÉES

Table of negotiable options with columns for contract type, price, and volume. Includes sections for various call and put options on different stocks and indices.

TORONTO

Table of Toronto stock market transactions with columns for ticker symbol, volume, bid, ask, and price. Lists various stocks such as Alcan, Bell, and various resource companies.

MONNAIES

Table of exchange rates for various currencies including the US Dollar, British Pound, Japanese Yen, and others.

EN UN CLIN D'OEIL

Contrats en Chine pour Northern Telecom

BEIJING — La Chine a octroyé à Northern Telecom des contrats de 50 millions \$ portant sur des systèmes de commutation numériques DMS, qui prendront en charge près de 50 000 lignes d'abonnés dans trois régions. Ces contrats permettront d'étendre les réseaux de systèmes DMS que Northern Telecom a construits au cours des dernières années. Tous les réseaux visés par ces contrats utiliseront la technologie la plus moderne actuellement offerte dans le secteur des télécommunications. Northern Telecom, un des plus importants fabricants mondiaux d'équipements de télécommunications, a intensifié sa présence en Chine ces dernières années. Avec ses partenaires d'affaires, elle assure, depuis novembre 1994, la production, la commercialisation et la vente des produits de commutation DMS dans la province du Guangdong, au sud de la Chine. Un établissement de fabrication de tranches de silicium pour circuits intégrés amorcera sa production

cette année à Shanghai. Un centre de recherche en télécommunications évoluées a également été créé en 1994 à l'Université des postes et télécommunications de Beijing.

Bonne performance pour Acier Leroux

MONTREAL — Au cours du trimestre prenant fin le 31 janvier, Acier Leroux a vu son chiffre d'affaires croître de 167% par rapport à l'an dernier, passant de 24,8 millions \$ à 66,5 millions \$. La compagnie a dégagé pendant ces trois mois un bénéfice net de 2,4 millions. Le bénéfice net par action s'est élevé à 26¢ sur un nombre moyen pondéré. Cette croissance est en grande partie imputable à l'acquisition d'Ennesteel Corp. en août 1994, qui a doté l'entreprise de quatre centres de services d'acier en Ontario, à Detroit et à Chicago. Elle a permis à Acier Leroux de se hisser au troisième rang de l'industrie canadienne des centres de services d'acier. Au cours de ce même trimestre, elle a réalisé respectivement 17,3% et 30% de ses ventes en Ontario et aux États-Unis.

Bénéfice pour Cabano SAINT-LAURENT — Groupe Transport Cabano affiche un bénéfice net de 1 579 000 \$ au cours des trois premiers trimestres du présent exercice. Il s'agit d'une croissance de plus de 2,5 millions \$ par rapport aux pertes nettes de 1 061 000 \$ pendant la même période.

de l'an dernier. Pour la période de 12 semaines prenant fin le 7 janvier 1995, Cabano a réalisé un chiffre d'affaires de 30 765 000 \$, sensiblement équivalent à celui de l'an dernier. Si on remonte jusqu'au 30 avril, le chiffre d'affaires atteint 97 752 000 \$, une baisse de quatre millions par rapport à l'année précédente, qui s'explique par l'abandon, en novembre 1993, du transport intra États-Unis.

Nouveaux emplois

MONTREAL (PC) — La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse hériteront de 1000 nouveaux emplois grâce aux centres téléphoniques qu'ouvrira chez eux la Banque canadienne impériale de commerce. Un budget de 53 millions \$ a été débloqué pour démarrer les opérations à Regina et Halifax au cours de la prochaine année, a annoncé hier la CIBC. La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse surclassent ainsi le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sur la courte liste des provinces rivalisant pour l'obtention d'emplois dans le secteur des télécommunications. « Toutes les provinces ont soumis des propositions impressionnantes », a déclaré Doneta Brochier, vice-présidente de la CIBC pour la région des Prairies. Halifax devrait ouvrir son centre téléphonique avant la fin de l'année, tandis que celui de Regina devrait être opérationnel au printemps 1996. La Banque possède 1400 succursales au Canada et un actif de 154 milliards \$. La Saskatchewan présentait comme avantage des coûts d'opération moins élevés et aucune taxe de vente sur les services 1-800. Sears a récemment installé un centre d'appels à Regina, créant 600 emplois. Le gouvernement néo-démocrate de cette province essaie d'attirer de nouvelles entreprises afin de diversifier l'économie largement basée sur l'agriculture. Il s'appuie notamment sur des subventions aux programmes de formation pour les entreprises de haute technologie. Les centres téléphoniques de Regina et d'Halifax signifient la création de nouveaux emplois, et non un transfert d'emplois déjà existants, explique Doneta Brochier. La demande croissante de la clientèle pour des services bancaires 24 heures a conduit à la décision de lancer un service téléphonique national.

Requête d'un ex-employé de Wise

MONTREAL (PC) — Un ex-employé des Magasins Wise a déposé, hier, au palais de justice de Montréal, une requête en autorisation d'exercer un recours collectif pour récupérer notamment des salaires demeurés impayés à la suite de la faillite récente de cette chaîne de magasins. La requête cherche à obtenir que les administrateurs Alex, Harold, Ralph et Lionel Wise, Sylvain Cossette, Henri Duhamel et Kenneth Stevensen remboursent toutes les sommes dues à ses quelque 700 employés qui travaillaient dans leurs 45 magasins, dont 37 au Québec. La compagnie Magasins Wise a été mise en faillite le 31 janvier 1995 avec effet rétroactif au 9 décembre 1994. Elle a son siège social à Montréal et les administrateurs y sont tous domiciliés. Outre les salaires, les ex-employés veulent être remboursés pour les commissions, vacances, congés de maladie et autres congés, comptes de dépenses, indemnités de cessation d'emploi. Uniquement au chapitre des salaires et des vacances, les montants non payés atteindraient 739 000 \$. Le recours collectif est fondé sur une disposition de la Loi sur les compagnies du Québec en vertu de laquelle la compagnie Magasins Wise inc. a été instituée. Cette loi prévoit que les administrateurs d'une compagnie qui fait faillite sont personnellement responsables de toutes les sommes qui sont dues pour des dettes liées aux services exécutés pour le compte de la compagnie. La procédure en recours collectif vise tous les ex-employés des Magasins Wise, autant ceux qui résident en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve. La Cour supérieure devrait entendre la requête de permission d'exercer le recours collectif à la fin de ce mois. Une demande semblable a été déposée récemment au nom de quelque 1000 ex-employés de la Compagnie Magasins People qui a également fait faillite. Cette entreprise était d'ailleurs liée aux magasins Wise.

BÉNÉFICES

par la Presse canadienne
Acier Leroux inc. trimestre terminé le 31 janvier 1995, 2 406 000 \$; 26¢ par action; 1994, 729 000 \$; 11¢ par action; Revenu: 1995, 66 491 000 \$; 1994, 24 841 000 \$
Aul Foods Ltd.: neuf mois terminés le 31 janvier 1995, 14 087 000 \$; 77¢ par action; 1994, 16 051 000 \$; 92¢ par action; Revenu: 1995, 966 400 000 \$; 1994, 913 320 000 \$
Bombardier inc.: exercice terminé le 31 janvier 1995, 241 900 000 \$; 1,45 \$ par action; 1994, 175 600 000 \$

1,12 \$ par action; Revenu: 1995, 5 900 000 000 \$; 1994, 4 800 000 000 \$
Groupe Cabano transports inc.: neuf mois terminés le 7 janvier 1995, 1 579 000 \$; 12¢ par action; Revenu: 1995, 97 752 000 \$; 1994, 101 773 000 \$
Uni-Select inc.: exercice terminé le 31 décembre 1994, 11 161 000 \$; 1,25 \$ par action; 1993, 7 445 000 \$; 87¢ par action; Revenu: 1994, 296 148 000 \$; 1993, 251 602 000 \$

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici une liste partielle des prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans la région montréalaise.
Fruits
Pommes, Cortland: 190 409 \$/4 lb
Pommes, Empire: 186 712 \$/4 lb
Pommes, Macintosh: 16 225 000 \$/2 \$/4 lb
Pommes, Spartan: 204 012 \$/3 lb
Légumes
Bétoles: 6,25-7,15 \$ le sac de 25 lb
Carottes, minis: 13,82-18,25 \$ le ctn de 20x12 oz
Carottes: 2,60 \$ le sac de 10 lb
Concombres de serre, gros: 11,85-13,63 \$ le ctn de 12

Choux verts: 6,38 \$ le sac de 50 lb
Choux rouges: 15,50-16,00-17,82 \$ le ctn 40 lb
Echalotes: 11,33-12,20 \$ le 10 lb
Endives: 8,44-9,35 \$ le 5 lb
Gemmes d'harcots: 10,95-13,00 \$ le 28 lb
Laitue, Boston de serre: 8,70 \$ le ctn de 12
Laitue, Boston, hydro: 12,25-13,85 \$ le ctn de 12
Laitue en feuilles, hydro: 15,88-17,75 \$ le ctn de 24
Navets blancs: 11,40-12,50 \$ le sac de 25 lb
Oignons jaunes: 11,75-12,50 \$ le 10 lb
Porreaux: 7,63 \$ le sac de 12
Rutabagas: 9,50-10,32 \$ le 50 lb
Mel blanc liq.: 39,75-40,81 \$/25x750g

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des céréales ont cédé à la hausse, hier, sur le marché des grains de Winnipeg, au terme d'une autre séance de transactions particulièrement animée pour le Canada.
Le blé pour livraison en mars a gagné 8,50 \$, clôturant à 34 550 \$.
Le maïs pour livraison en mars a gagné 2,00 \$, clôturant à 46 800 \$.
Le seigle pour livraison en mars est demeuré stable à 11 800 \$.
Le blé pour livraison en mars a gagné 2,00 \$ à 15 450 \$.
L'avoine pour livraison en mars a gagné 50¢, à 10 950 \$.

L'orge pour livraison en mars a gagné 1,90 \$ à 30,30 \$.
L'orge de l'Ouest pour livraison en mai a gagné 3,00 \$ à 13 190 \$.
HICAGO (AP) — Les cours des grains et des céréales ont augmenté légèrement, hier, sur le marché des denrées de Chicago.
Le blé pour livraison en mars a gagné 9/16¢, clôturant à 367 1/4 \$ le boisseau; le maïs pour livraison en mars a gagné 1/4¢, clôturant à 2,38 \$ US le boisseau; l'avoine pour livraison en mars a perdu 1/2¢ à 1,23 1/2 \$ US le boisseau; les céréales pour livraison en mars ont gagné 5¢, clôturant à 5,68 \$ US le boisseau.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les prix étaient à la baisse, hier, sur le marché canadien des obligations, au cours d'une séance modérément active.

Le court terme perdait 25¢. Les émissions provinciales et corporatives et le moyen terme fléchissaient de 30¢, tandis que le long terme cédait 30¢. L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 8 1/4%. Ces données ont été fournies par RBC Dominion Securities.

Table with columns: Prix Rend. Change, listing various financial instruments and their performance.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE
COMPOSEZ 686-3270
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6
Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

RÉSULTATS table with columns: Tirage du 95-03-07, numbers 6, 8, 17, 31, 33, 35, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 56, 57, 58, 59, 61, 63, 68, 70.

Important distributeur de composantes pneumatiques est à la recherche d'un(e) REPRÉSENTANT(E) TECHNIQUE pour la région de Québec
Exigences:
• Bonnes connaissances en pneumatique et en mécanique
• DEC en mécanique ou expérience pertinente serait un atout
• Être disponible, dynamique et faire preuve d'autonomie
Conditions:
• Salaire compétitif
• Commission basée sur le rendement
• Formation sur les produits représentés
Si vous remplissez les exigences et que ce qui vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
Pneumac
À l'attention de M. Claude Lacoste
3179, de Miniac St-Laurent (Québec) HAS 159
ou par télécopieur (514) 745-1989

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 686-3270
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6
Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Programmeur / Analyste AS/400
Tourières Premier Itée, une entreprise dynamique œuvrant principalement dans le domaine de la récolte, de la production et de la distribution de la tourbe de sphagnum et de ses produits dérivés cherche à s'adjoindre un(e) programmeur(e) / analyste.
Exigences:
• expérience sur AS/400 (RPG/400) minimum 3 ans;
• connaissances et expérience en télécommunications;
• bilinguisme.
Atouts:
• connaissance de JDE;
• connaissance de Progisys;
• connaissance de Macintosh.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité avant le 15 mars prochain à l'attention de:
Monsieur Jean-Pierre Tessier
Directeur, services informatiques
1785, 55e Avenue
Dorval (Québec)
H9P 2W3

TECHNICIEN(NE) en mécanique du bâtiment
Le candidat recherché doit avoir de l'expérience dans la conception de systèmes de glorieux automatisme et en superviser l'installation. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur C.V. à:
Dept 9288 - Le Soleil
925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. Terminis
Québec (Québec) G1K 7J6

Vendeur(euse) en imprimerie avec clientèle établie.
Contactez Jacques Tremblay au: (418) 659-2406
Vendeur(euse) sans clientèle S.V.P. s'abstenir.

HARRY ROSEN
Directeur(trice)
Harry Rosen est un leader dans la vente de vêtements de qualité pour hommes tant au Canada qu'aux États-Unis. Nous recherchons présentement des personnes avec expérience pour combler un poste de direction à notre boutique de Place Sainte-Foy.
Vous êtes doué(e) d'une grande créativité et d'un talent pour l'innovation qui sauront apprécier et mettre en valeur la haute qualité de nos produits. Vous êtes aussi motivé(e) par tous les aspects de la mode masculine. Comprenant la grande importance de fidéliser une clientèle, vous avez acquis plusieurs années d'expérience à un poste de direction dans le domaine du vêtement pour hommes. Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que des possibilités de rémunération supérieures à la majorité de nos concurrents.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à Harry Rosen, à l'attention de James Gagnon, Place Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 2L1.

EMBALLAGE GRAHAM DU CANADA LIMITÉE
SUPERVISEUR DES SERVICES TECHNIQUES
(Bilingue - Français/Anglais)
Si vous désirez une carrière intéressante, Emballage Graham saura combler vos désirs!
Emballage Graham, une multinationale œuvrant dans le domaine du plastique, est toujours en quête de professionnels ambitieux et dynamiques ayant le désir de réussir.
Notre usine d'Anjou est présentement à la recherche d'un professionnel possédant un minimum de cinq (5) ans d'expérience en supervision d'employés d'un service "Maintenance et Technique". Un degré universitaire est requis; de préférence en génie mécanique.
Expérience antérieure dans le secteur du plastique utilisant le procédé de moulage par extrusion, de travail avec les cartes de contrôle (SPC), de supervision et formation d'équipe de travail, serait un atout.
Nous offrons un salaire compétitif ainsi que des avantages sociaux. Les frais de déménagement seront remboursés, si nécessaire. S.V.P. faire parvenir un curriculum vitae détaillé portant la mention confidentielle à l'attention de: Gary Davies, Directeur des Opérations, Emballage Graham du Canada Ltée, 10551, boul. Ray Lawson, Anjou, Québec H1J 1M3. Égalité d'emploi. S.V.P. par écrit seulement pas d'appel téléphonique.

Municipalité de St-Agapit
La Municipalité de Saint-Agapit est à la recherche d'un(e):
DIRECTEUR(TRICE) DES LOISIRS
Fonctions:
- planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités reliées au fonctionnement de l'aréna et des loisirs au sein de la municipalité;
- gérer le personnel syndiqué sous sa responsabilité;
- agir comme conseiller et assister les organismes de loisir dans leurs activités;
- assurer le fonctionnement des équipements de loisir extérieur;
- réaliser toute autre tâche reliée au poste.
Exigences:
- baccalauréat en récréologie ou expérience pertinente;
- minimum de deux (2) années d'expérience reliées à ce domaine;
- capacité de travailler en équipe;
- excellente qualité d'expression écrite et orale en français;
- connaissances en comptabilité et informatique seraient un atout.
Conditions de travail:
- salaire à discuter (selon la formation et l'expérience).
Toute personne répondant aux critères mentionnés peut faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 17 mars 1995 à l'adresse suivante:
Municipalité de Saint-Agapit
Monsieur Denis Pelletier, secr.-trés.
1186, rue Principale
Saint-Agapit (Québec)
G0S 1Z0

TRUST PRÊT ET REVENU
Dividende no 123
Avis est donné que le Conseil d'administration de TRUST PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 0,20 \$ par action classe "A" payable le 15 mars 1995 aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 3 mars 1995.
ROBERT ARCHER
Secrétaire
Québec, le 15 mars 1995

TRUST PRÊT ET REVENU
Dividende no 123
Avis est donné que le Conseil d'administration de TRUST PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 0,20 \$ par action classe "A" payable le 15 mars 1995 aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 3 mars 1995.
ROBERT ARCHER
Secrétaire
Québec, le 15 mars 1995

Le cercle finance et placement du Québec
DÎNER-CONFÉRENCE
Monsieur Scott McDermott
Vice-président
Recherche-Revenus fixes
Goldman Sachs
DATE: Le mercredi 15 mars 1995
HEURE: 11h45
LIEU: Château Frontenac
Salle Jacques-Cartier
SUJET: "Forward pricing and forward yield curve"
Conférence sur l'utilisation des outils permettant l'évaluation des taux d'intérêt futurs
Réservation Madame Diane Turgeon (418) 835-4346
Coût: Membre: 25 \$
Non-membre: 35 \$

MYCOMP Le Maître du Multimédia
seulement 2949\$ jusqu'au 15 mai
Incluant: Processeur Pentium® d'Intel 75 MHz + 8 Mo RAM + cache de 256 Ko + disque rigide 540 Mo + lecteur CD-Rom double vitesse + carte sonore 16 bits + 2 haut-parleurs de qualité + disque laser Microsoft Home + 4 disques souple 1.44 Mo + MS Windows pour Workgroups V 3.11 + MS DOS 6.2 + souris Microsoft + classeur bureautique 101 + carte SVGA Mycomp 1 Mo + moniteur couleur 15 po (N) + garantie limitée de 3 ans
Technologie Myntx Inc. 351, rue Locke, St-Laurent (Québec) (514) 344-2690
Les logos Intel Inside et Pentium Processor sont des marques déposées d'Intel Corporation

VOUS PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE?
L'après-REER: RENTES OU FERR?
Quel type de FERR choisir?
Y a-t-il des raisons pour choisir une RENTE au lieu d'un FERR?
Quand transformer vos REER en revenus?
Comment maximiser le rendement de votre FERR?
COMMENT?
• Inscrivez-vous gratuitement à notre séminaire sur «L'après-REER: Rentes ou FERR?». Mercredi, le 29 mars
• Commandez notre fascicule '95 décrivant toutes les options disponibles pour transformer vos REER en revenus.
Appelez Marie-Josée Guillot au 623-7370 ou au 1-800-262-7370
William André Nadeau
Adm. A. P. Fin
Co-auteur des livres «Planifiez avec succès vos revenus de retraite» et «Une retraite professionnelle»
Planificateur financier et représentant en épargne collective auprès de Nadeau, Provencher & Associés
Nadeau, Provencher & Associés
Les spécialistes de la planification des revenus de retraite

Les étrangers continuent à investir au Canada mais à un rythme nettement inférieur

OTTAWA (PC) — L'an dernier, les investisseurs étrangers ont continué à investir au Canada mais à un rythme nettement inférieur à celui de la fin des années 80.

En effet, la croissance de l'investissement étranger est à son plus bas niveau depuis 1988, rapporte Statistique Canada.

Les investisseurs étrangers détiennent pourtant deux fois plus d'actif au Canada que les Canadiens à l'étranger, soit 341,7 milliards \$.

Les avoirs de ces étrangers s'élevaient à 638 milliards \$ contre des avoirs canadiens de 296 milliards \$. Autrement dit, le Canada a un passif de 2,15 \$ pour chaque dollar d'actif.

L'an dernier, le bilan net des investissements internationaux s'élevait donc à 341,7 milliards \$, contre 319,9 milliards \$ en 1993,

294,1 milliards \$ en 1992 et 225 milliards \$ en 1989.

Les États-Unis demeurent toujours la principale source d'investissement étranger au Canada.

À eux seuls, les investisseurs américains comptaient pour 46 % de l'investissement net total au Canada l'an dernier.

Ce pourcentage représente une hausse considérable par rapport au « creux » de 35 % observé pour l'année 1991.

Le budget de Paul Martin fera très mal à l'agriculture

QUÉBEC — Le président du Comité consultatif du centre de recherches alimentaires et zootechniques (CRAZ), M. Bruce Saunders, croit que les récentes coupes budgétaires effectuées par le ministre fédéral des Finances, M. Paul Martin, dans le budget de la recherche du secteur agricole, menacent la compétitivité du Canada au niveau des marchés national et international à moyen et à long terme.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

M. Saunders estime que le budget du ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire qui sera amputé de 19 % aura des répercussions sur tout le secteur de la recherche. En trois ans, ce budget passera de 2,1 milliards \$ à 1,7 milliard \$. La direction générale de la recherche du ministère n'échappe pas au couperet et ses fonds diminuent de 11 %. Ils passent ainsi de 270 millions \$ à 239 millions \$ d'ici trois ans.

« La décision fédérale de réduire les ressources destinées à la recherche sur les aliments, de dire M. Saunders dans un communiqué remis à la presse, ne pouvait survenir à un pire moment puisque les principaux concurrents du Canada investissent plus que jamais dans la recherche pure et appliquée en vue de maintenir et d'accroître la compétitivité de leur secteur agricole. »

Il en veut pour toute preuve le fait que les États-Unis injecteront

4 milliards \$ supplémentaires dans les programmes du ministère de l'Agriculture au cours des trois

prochaines années, dont 600 millions \$ dans les programmes qualifiés de verts par le GATT, comme le secteur névralgique de la recherche.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit de M. Saunders qu'en sabrant de la sorte dans le budget consacré à la recherche, le gouvernement fédéral compromet sérieusement l'avenir de ce secteur.

Bombardier améliore ses résultats financiers

MONTREAL (PC) — Bombardier a annoncé hier que le bénéfice net de l'exercice financier clos le 31 janvier 1995, a atteint 241,9 millions \$, soit 1,45 \$ par action, par rapport à un bénéfice net de 175,6 millions \$, soit 1,12 \$ par action, pour l'exercice précédent.

Les revenus consolidés de l'exercice ont totalisé 5,9 milliards \$ comparativement à 4,8 milliards \$ pour l'exercice clos le 31 janvier 1994.

Appelé à commenter les résultats de l'exercice 1994-1995, le président du conseil et chef de la direction, M. Laurent Beaudoin, a souligné que la Société a augmenté son bénéfice net de 38 %, grâce à une meilleure performance dans chacun de ses secteurs d'activité.


La croissance des revenus

consolidés, en hausse de 23 % sur l'exercice précédent, a été surtout le résultat de ventes accrues dans les secteurs de l'aéronautique et des produits de consommation motorisés.

« Bombardier, d'ajouter M. Beaudoin, est en bonne position pour continuer sa croissance au cours de l'exercice qui vient de commencer. »

Entre autres, dans le secteur de l'aéronautique, le carnet de commandes grossit de façon régulière.

GALA 1995




La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain
en collaboration avec
Hydro-Québec
décernera à

LARKIN KERWIN


Ingénieur

le titre de
GRAND QUÉBÉCOIS 1995
Secteur social




Le vendredi 31 mars 1995
au Château Frontenac.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN



Hydro-Québec

Réservation : 692-3853
Coût : 175 \$ par personne (Taxes incluses)

GRAND PRIX DE 10 000 \$



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC



Fondation
Desjardins



ZOOM

PRIX ENTREPRENEURSHIP 1995

Grand Prix de 10 000 \$
Ordre des comptables généraux
licenciés du Québec

Mention d'honneur 5 000 \$
offerte par la Fondation Desjardins

Mention 1 500 \$
offerte par Zoom Réseau
d'affichage intérieur inc.

Date limite d'inscription - 13 avril 1995
Date limite pour la réception des dossiers - 12 mai 1995
Remise des prix - 16 juin 1995
Règlements et information - Ordre des CGA du Québec
514 861-1823 • 1 800 463-0163 (poste 246)

Et maintenant, un conseil de Frank Mersch, nommé gestionnaire de fonds de l'année par la revue *Investment Executive* :

Personne ne peut garantir les rendements futurs. Toutefois, les clients d'Altamira qui ont su faire preuve de patience ont été largement récompensés. Nous vous recommandons d'investir dans notre Fonds d'actions des plus performants afin de tirer parti de la croissance à l'échelle mondiale par le biais de sociétés canadiennes. « Étant donné la faiblesse du marché à l'heure actuelle, il existe des occasions d'achat très intéressantes qui ne dureront probablement pas. » — Frank Mersch.

«ACHETEZ»

Altamira demeure optimiste à l'égard du Canada. Les fonds communs de placement sont vendus uniquement par voie de prospectus. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants que nous vous recommandons de lire attentivement avant de souscrire. La valeur des parts et le rendement des placements varieront. Tous les fonds communs de placement Altamira sont sans commission; seuls s'appliquent des frais uniques d'ouverture de compte de 40 \$.

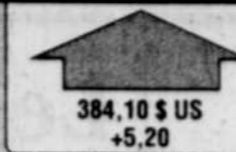
Appelez-nous dès aujourd'hui. Nous vous enverrons une trousse gratuite d'information sur nos fonds communs de placement ou, si vous le désirez, demandez à l'un de nos spécialistes des fonds communs de placement de plus amples renseignements sur nos fonds sans commission.



Altamira

Au Québec, composez le 1-800-361-2354

Nous offrons aussi des ateliers gratuits dans le but de vous aider à planifier vos placements.



Air Canada projette 20 nouvelles liaisons

MONTREAL — Dans le cadre de la récente libéralisation du trafic aérien entre le Canada et les États-Unis, Air Canada prend l'offensive en projetant de lancer 20 nouvelles liaisons d'ici les 18 prochains mois.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le président d'Air Canada, Hollis Harris, lors d'un discours prononcé devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Plusieurs des nouvelles liaisons, a-t-il indiqué, permettront à Montréal d'être reliée à de nouvelles destinations américaines, dont Cleveland, Atlanta et Orlando.

Déjà, Air Canada a doublé le nombre de ses liaisons entre Montréal et Boston.

Hollis Harris explique que la métropole est dotée d'avantages naturels, qui en font un site aéroportuaire privilégié dans le cadre du nouveau traité «ciel ouvert»

entre le Canada et les États-Unis. «Montréal est à proximité raisonnable de dizaines de marchés américains. Elle est également prête pour une croissance économique. Les aéroports sont tout à fait en mesure d'absorber le trafic supplémentaire», a argué M. Harris.

Dans cet esprit, le président d'Air Canada croit que Montréal pourra aussi profiter, au plan économique, de retombées importantes du nouveau pacte aérien. Il a invité les entreprises montréalaises à saisir l'occasion.

«En fait, si je n'avais qu'un seul message à vous livrer aujourd'hui, ce serait que Montréal et les entreprises montréalaises doivent mettre au point leur propre stratégie de libéralisation des services aériens pour optimiser ces possibi-

lites nouvelles», a-t-il opiné. À cet égard, Hollis Harris a tenu à assurer la communauté d'affaires montréalaise de la volonté de sa société aérienne de travailler en «partenaire» avec les entreprises de la région métropolitaine.

Pour illustrer les fruits d'une telle collaboration, M. Harris a relevé l'entente conclue il y a quelques mois entre Bombardier et Air Canada, en vue de l'achat de 24 Regional Jet. «Ce contrat, a-t-il fait observer, constitue de bonnes nouvelles pour l'économie montréalaise puisque ces avions sont construits ici même».

Fin prêt

M. Harris est d'avis qu'Air Canada est fin prêt à faire face à la libéralisation du trafic aérien canado-américain.

La compagnie aérienne, a-t-il rappelé, a entrepris un vaste programme pour renouveler sa flotte, en procédant notamment à l'acqui-

sition de Regional Jet de Canadair (Bombardier). Ce dernier type d'appareils, juge-t-il, est très bien adapté pour desservir le marché canado-américain. Ces bi-réacteurs, qui peuvent accueillir 50 passagers, constituent l'avion idéal pour des navettes supplémentaires et rapides et à fréquence élevée, fait valoir M. Harris.

De plus, le transporteur va acquérir 25 avions A319 d'Airbus pour remplacer ces vieux DC-9, et ajoutera également, à sa flotte, sept Boeing 767 et huit A340 d'Airbus (qui remplaceront les Boeing 747 les plus âgés).

Pour la seule année 1995, Air Canada prendra possession au total de 19 nouveaux appareils.

Hollis Harris se dit, par ailleurs, persuadé qu'Air Canada sera capable de concurrencer efficacement les grands joueurs américains, comme Delta et American, en misant sur l'établissement de liaisons directes.

«Je sais que des voyageurs assidus tels que vous préfèrent un avion, un vol et aucune escale. Les voyageurs américains pensent comme vous. Ils sont franchement fatigués d'être aiguillés sur d'interminables tournées de laitier et sur des plaques tournantes peu pratiques», a avancé M. Harris.

Au plan des prix, M. Harris évalue que Air Canada, qui a subi une importante cure d'amaigrissement depuis quelques années, est aujourd'hui tout à fait compétitive. Il n'est pas question pour la société aérienne d'initier une guerre de prix, mais elle pourra y faire face si jamais un concurrent américain décidait de déclencher de telles hostilités.

Air Canada, qui emploie 6500 travailleurs à Montréal, a terminé son dernier exercice financier avec un bénéfice net de 129 millions \$; les premiers profits enregistrés par la compagnie depuis 1989.

Érosion du statut international du dollar américain

WASHINGTON — L'affaiblissement persistant du dollar ces derniers jours est un nouveau signe d'érosion durable du statut international dominant de la devise américaine, s'accroissant à dire hier plusieurs analystes.

par JEAN-LOUIS SANTINI
de l'Agence France-Press

Malgré sa mise sous perfusion vendredi par une quinzaine de banques centrales qui ont depuis renoncé à leurs efforts, le dollar est encore tombé à de nouveaux planchers historiques hier en milieu de journée face aux devises japonaise et allemande, à 90,35 yen et 13 705 DM, soit respectivement une dévaluation de 8,75% et de 10,45% depuis le début de l'année.

Comparé à février 1994, la monnaie américaine a perdu 21% de sa valeur par rapport au DM et 15% par rapport au yen, malgré des interventions de la Réserve fédérale le 2 novembre dernier et une vaste offensive coordonnée de 18 banques centrales le 5 mai 1994.

«Il est clair que le dollar ne joue plus, comme auparavant, le rôle de monnaie de référence», a estimé Ed Neminski, un responsable de la firme Nomura à New York.

L'internationalisation des marchés, la montée en puissance des économies asiatique et européenne, dans l'orbite du Japon et de l'Allemagne respectivement, «rend logique» l'émergence de trois zones monétaires. A celle du dollar s'ajoutent désormais celles du yen et du deutsche mark (DM), a-t-il dit.

Les États-Unis — bien qu'affirmant encore vendredi, par la bouche du secrétaire au Trésor Robert Rubin, qu'un dollar fort est dans leur intérêt — et les autres pays du groupe des sept principales puissances industrialisées (G7) ont apparemment décidé de laisser «le billet vert suivre son cours naturel», a observé M. Neminski. «Rien à ce stade ne semble pouvoir changer la direction du marché.»

Le sous-secrétaire au Trésor pour les affaires internationales, Larry Summers, a observé un mutisme total, hier, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des Représentants alors que plusieurs élus lui demandaient d'expliquer la politique du gouvernement face à la chute du dollar.

Outre la globalisation de l'économie et du marché des capitaux, le dollar souffre de la persistance d'importants déficits commerciaux et budgétaires, souligne John Williamson, économiste de l'Institut pour l'économie internationale, un centre d'études privé de Washington proche des démocrates.

Le déficit de la balance des biens et services s'est de nouveau aggravé en 1994 pour atteindre 10811 milliards \$, la pire performance enregistrée depuis 1988.

Avec le Japon, le déficit commercial a dépassé les 60 milliards \$. Quant au déficit des finances publiques, le reste encore élevé avec plus de 200 milliards \$ l'année dernière.

Ces déficits et la faiblesse du taux d'épargne des Américains contraignent les États-Unis à emprunter lourdement sur les marchés des capitaux pour faire face à leur besoins. Ils restent ainsi le pays le plus lourdement endetté au monde avec une ardoise vis-à-vis de l'étranger de quelque 750 milliards \$, relèvent plusieurs économistes.

Sur le front budgétaire, le rejet la semaine passée par le Sénat à majorité républicaine d'un amendement à la constitution pour équilibrer le budget fédéral a eu un impact psychologique négatif sur les marchés, pensent généralement



Denise VERREAULT

Groupe Verreault acquiert 20% d'Enerchem

LES MÉCHINS — Le Groupe Verreault, de Les Méchins, s'est porté acquéreur d'un bloc important d'actions d'Enerchem Transport, une société montréalaise de transport maritime.

par HENRI MICHAUD
collaborateur spéciale

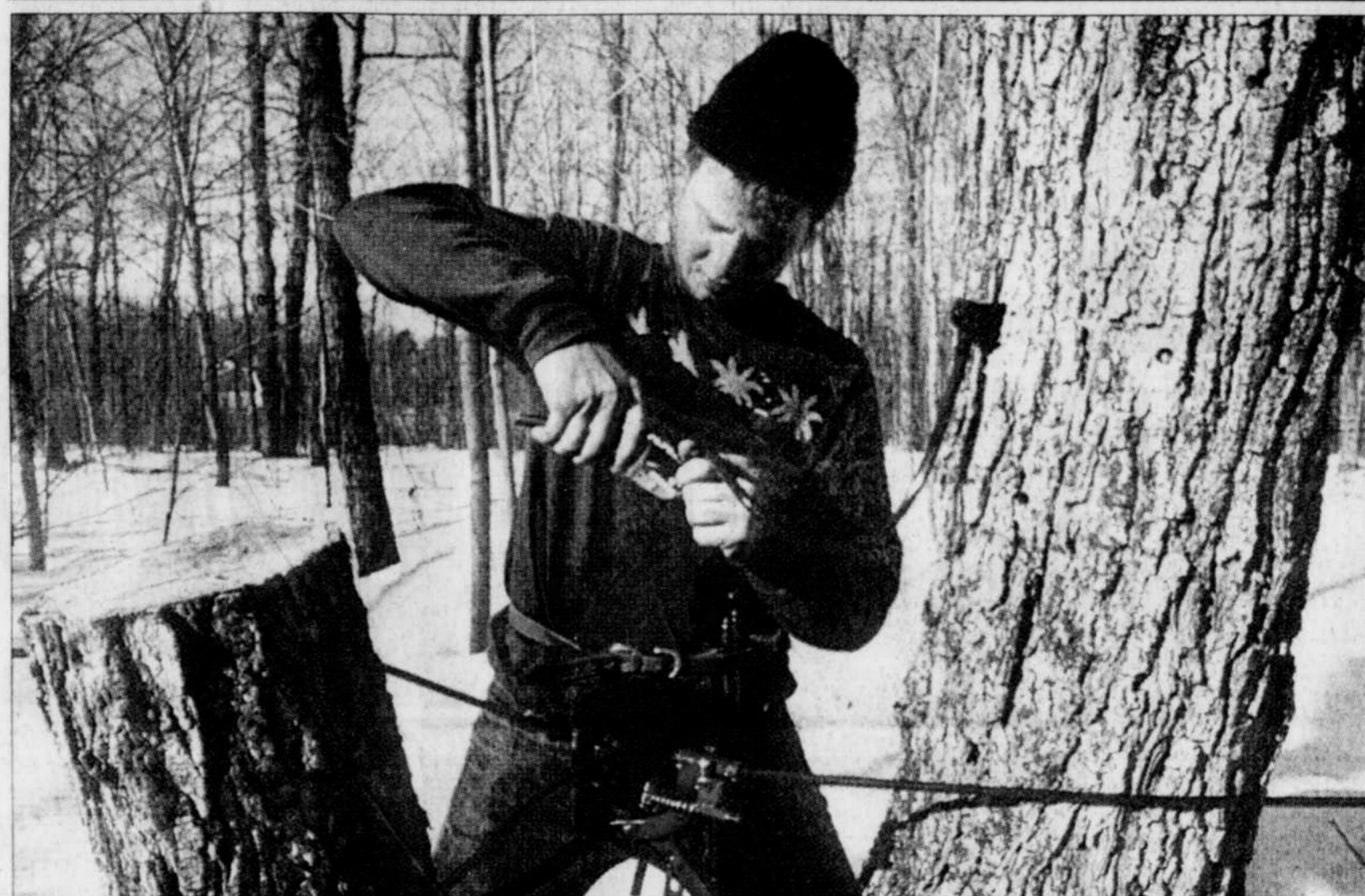
La transaction a été conclue le 24 février, quelques heures avant que Mme Denise Verreault et Richard Beaupré quittent pour des vacances à l'extérieur du Québec. Elle n'a toutefois été rendue publique qu'hier, par Mme Verreault, lors d'un déjeuner-causerie devant la Chambre de commerce de Rimouski.

En vertu de cette entente, le Groupe maritime de Les Méchins détient un bloc significatif d'actions d'Enerchem Transport. Cette société se spécialise dans le transport de produits pétroliers et chimiques. Elle exploite 7 navires dont quatre, les «Enerchem Travailleur», «Enerchem Asphalt», «Enerchem Refiner» et «Enerchem Catalyst», sillonnent le Saint-Laurent, sous pavillon canadien. Deux autres bateaux naviguent sous drapeau américain et un septième bat pavillon libérien.

Outre quelques projets sur la planche à dessin, l'entreprise songe à commander trois nouveaux pétroliers. «Pour le moment, nous prévoyons faire construire ces navires dans des chantiers maritimes canadiens, affirme le président d'Enerchem, Nicola Gravano. Certaines ententes avec nos clients viennent à échéance prochainement et la décision finale sera prise après la signature de nouveaux contrats.» MIL Davie et Saint John Shipbuilding seraient invités à soumissionner mais l'homme n'exclut pas d'aller voir ailleurs.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le Groupe Verreault a acquis les actions de Georges Iskandar et Tony Airey. Ce bloc d'actions, évalué à 20%, lui assure un pouvoir décisionnel au sein de l'entreprise. Les autres actionnaires: Nicola Gravano et Richard Carson et le Fonds de pension des employés de Dofasco, entre autres, demeurent partenaires.

Fondé en 1986, Enerchem emploie quelque 200 personnes, sur terre et sur mer. Le siège social est situé à Montréal. Pour sa part, le Groupe Verreault, dont le siège social est à Les Méchins, exploite un chantier naval et une compagnie de dragage.



Les producteurs de sirop d'érable prévoient entailler plus de 20 millions d'arbres au cours de la prochaine saison des sucres.

La saison des sucres est prometteuse

QUÉBEC — La prochaine saison des sucres risque d'être prometteuse si l'on se fie aux intentions des acériculteurs québécois qui songent à effectuer rien de moins que 20 333 945 entaillures, soit 700 000 de plus que l'an dernier. Il s'agit là du plus grand nombre d'entaillures jamais atteint depuis 27 ans.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Il faut en fait remonter à 1968 pour enregistrer un nombre aussi important d'entaillures. À cette époque les acériculteurs avaient réalisé 20 492 000 entaillures. La production avait alors atteint 32 546 000 litres de sirop. En 1992, le nombre d'entaillures avait atteint 20 072 000. La production d'or blond avait alors atteint 46 667 000 litres, soit la deuxième plus importante production depuis 1968.

Même si l'an dernier, les acériculteurs n'avaient effectué que

19 616 000 entaillures, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de la plus importante saison jamais réalisée avec une production de 54 557 000 litres de sirop.

Mais, selon une enquête réalisée en février par un groupe d'étudiants en agro-économie de l'université Laval auprès de 424 acériculteurs québécois, il ressort que ces derniers veulent hausser de 3,66% le nombre d'entaillures. Toutefois cette enquête ne précise pas pourquoi les acériculteurs ont décidé cette année d'agir de la sorte.

Certaines hypothèses sont toutefois avancées par les experts. On

estime que la forte demande sur les marchés internationaux pour le sirop d'érable québécois expliquerait ce désir des acériculteurs de produire davantage. D'autres croient que les acériculteurs veulent tout simplement accroître leur revenu d'appoint.

Le président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ), M. Pierre Lemieux, croit que cette évaluation correspondra à la réalité. «Une augmentation d'un peu plus de 700 000 entaillures, dit-il, ne nuira pas au développement des marchés et démontre la confiance des producteurs envers la conjoncture actuelle.»

C'est déjà parti!

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la saison des sucres 1995 est déjà amorcée dans certai-

nes régions du Québec. Les propriétaires des plus importantes érablières ont déjà terminé les entaillures et n'attendent plus que le doux temps du printemps pour commencer à faire bouillir l'eau d'érable.

Selon les responsables de la FPAQ, un acériculteur de la région de Saint-Paul-d'Abbotsford, dans les Cantons de l'Est, a déjà produit deux barils de sirop lors du redoux de janvier. Plus récemment, soit le 20 février, un autre acériculteur de la région de Valleyfield a réussi à produire 250 gallons de sirop.

Tous les spécialistes s'accordent à dire que si Dame Nature est de la partie, le record de l'an dernier pourrait alors être éclipsé cette année. Selon les prix recommandés par la FPAQ, la cuvée de 1994 aurait rapporté plus de 84 millions \$.

Taxe sur la masse salariale: le CPQ persiste dans sa contestation du projet

MONTREAL — Le Conseil du patronat persiste à contester le projet d'obliger les entreprises à consacrer 1% de leur masse salariale à la formation, invitant le gouvernement à tenir plutôt une vaste campagne de promotion et à donner un délai aux entreprises.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

Le CPQ tenait hier à Montréal un colloque sur la formation continue en entreprise. Tout au long des conférences et à l'occasion des périodes de question, ce projet gouvernemental d'imposer aux entreprises une contribution équivalant à 1% de leur masse salariale pour la formation était soulevé.

Le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, s'y oppose depuis le début, craignant «une autre réglementation» qui s'abattrait sur l'entreprise.

Il fait valoir que, de toute façon, la grande entreprise dépense déjà ce seuil. Quant à la PME, c'est plutôt une campagne de valorisation

de la formation qui l'inciterait à en faire.

SQDM

Dans sa première sortie publique, la nouvelle présidente de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, l'économiste Diane Bellemare, a cherché à rassurer les gens d'affaires au sujet de ce qu'ils appellent «la taxe du 1%».

Pour elle, il s'agit plutôt d'une contribution. «La formation, ça paie et c'est rentable. Ça ne doit pas être considéré comme une taxe. Ça n'ira pas à financer le déficit. C'est un geste pour motiver de façon plus cossée les entreprises.»

Mme Bellemare a déploré le fait qu'en 1994, à peine 2,6% des

corporations ont réclamé le crédit d'impôt pour la formation. Le gouvernement veut donc les pousser à en faire davantage.

La présidente de la SQDM a aussi fait valoir que si toutes les entreprises sont touchées, cela limitera le maraudage d'employés, une pratique que craignent les compagnies qui font de la formation.

Dans le projet gouvernemental envisagé, les dépenses que font effectivement les entreprises pour former leurs employés seraient déduites des cotisations qu'elles ont à verser. Si elles ne consacrent pas 1% de leur masse salariale à la formation, la somme manquante serait versée dans un «fonds national» de la formation professionnelle qui serait administré par la SQDM.

Des gens d'affaires ont exprimé leurs craintes face à ce qui sera considéré comme de la formation

et ce qui n'en sera pas. Est-ce que ça doit absolument être structuré? demandait l'un d'eux. Plusieurs entreprises font de la formation «sur le tas», demandent à un employé expérimenté d'en initier un autre, alors que d'autres travailleurs font de «l'autoformation» dans un domaine qui les intéresse davantage.

M. Louis Berlinguet, président du Conseil de la science et de la technologie, admettait que la formation faite par les entreprises québécoises «doit être comptabilisée de meilleure façon». Actuellement, on n'en a guère un portrait précis. La définition de cette formation «est encore floue».

«Il faut que les patrons soient convaincus que c'est un investissement, non pas une dépense. Il faut que les travailleurs soient convaincus qu'eux-mêmes gagnent énormément et que ça peut leur servir dans les années à venir.»